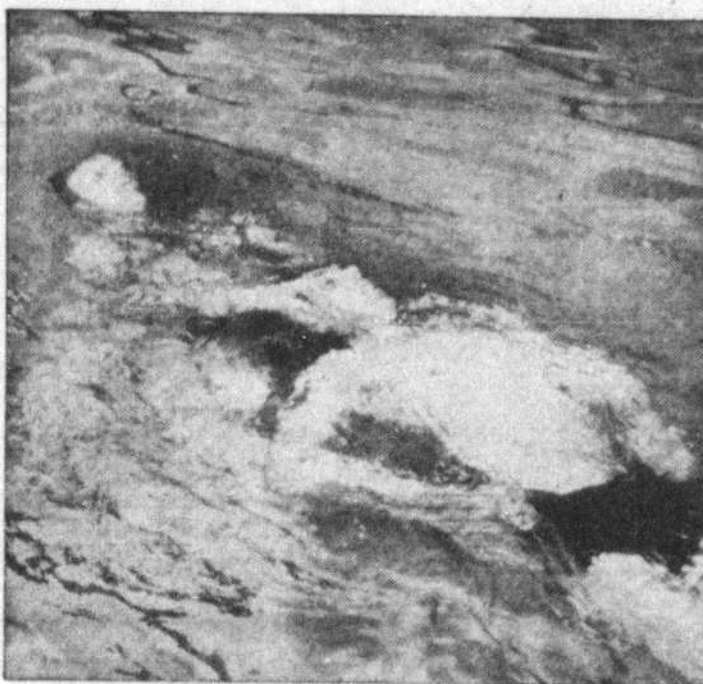


Ottawa se débarrasse de 50,000,000 de livres de beurre



Huit mois pour en arriver là!

A première vue, ça paraît facile. En fait, il a fallu huit mois de pratique au corps de policiers de Montréal-est pour se préparer à l'exercice de sauvetage qui a finalement bien réussi. Cet examen, s'il réussit, donne droit à la médaille de bronze de la Société royale de sauvetage. Les policiers qui ont passé l'examen avec succès sont MM. G. Aillard, J. Cauef, F. Délorne, E. Daigle, A. Frenette, L. Jeanotte, C. Lachapelle, E. La-londe, P. Pellerin et P. Gariépy. Dans la photo du haut, un groupe d'invités d'honneur ainsi que le maire de Montréal-est, M. Roland McDuff, observent un exercice de respiration artificielle. Dans la photo ci-contre, une vue réaliste d'un exercice de sauvetage.



(Photo "Le Devoir")

Offre à l'industrie laitière, aux institutions de charité et aux hôpitaux

OTTAWA (PC)—Afin d'écouler les stocks accumulés durant l'hiver, le gouvernement a décidé d'offrir à toute l'industrie laitière, et à des

unités de stationnement pour automobiles aux occupants de ces bâtiments. Toutefois, cette ordonnance ne vise que les immeubles de dix étages et plus. Une modification à la charte adoptée à la dernière session provinciale autorise la municipalité à "obliger les propriétaires ou constructeurs d'édifices ou de bâtiments d'une certaine superficie de plancher à réserver l'espace requis pour garage".

Usant de ce pouvoir, l'Administration municipale proposera au conseil d'adopter un règlement nouveau, destiné à remplacer la réglementation actuelle, et visant à répondre plus complètement aux besoins présents d'espaces de stationnement hors-rue dans Montréal.

Le projet soumis au Conseil obligera le propriétaire de tout bâtiment d'une superficie de plancher de 6,000 pieds carrés ou plus à fournir des unités de stationnement suffisantes.

Par "unité de stationnement" on entend: "une superficie de forme et de dimensions suffisantes pour qu'une automobile puisse y stationner et y évoluer normalement."

L'article 2 du projet de règlement stipule: "Le propriétaire de tout nouveau bâtiment comportant une superficie de plancher de six mille (6,000) pieds carrés ou plus doit fournir et maintenir en service des unités de stationnement pour l'usage des occupants de ce bâtiment, à raison d'une (1) unité de stationnement par mille (1,000) pieds carrés de plancher ou fraction de cette superficie dépassant cinq cents (500) pieds carrés."

"Chaque unité de stationnement doit avoir au moins deux cents (200) pieds carrés de superficie." (art. 3).

"Chaque unité de stationnement doit être accessible à la rue directement ou par un passage privé conduisant à la voie publique." (art. 4).

"Les unités de stationnement doivent être aménagées sur le même terrain que celui sur lequel est érigé le bâtiment, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur dudit bâtiment." (art. 5).

"Tout bâtiment ou partie de bâtiment existant à la date de l'adoption du présent règlement qui est, par la suite, agrandi de plus de cinquante pour cent (50%) de sa superficie de plancher, doit être pourvu d'unités de stationnement, à la fois pour le bâtiment ou pour la partie du bâtiment existant avant l'adoption du présent règlement et pour son agrandissement." (art. 6).

"Dans les zones domiciliaires, les unités de stationnement aménagées à l'extérieur du bâtiment et visibles de la voie publique doivent être entourées d'un mur ornemental de pierre ou de brique ou d'une haie d'arbustes, ayant au moins quatre (4) pieds et, au plus six (6) pieds de hauteur." (art. 7).

Le Comité exécutif, avec l'approbation du Conseil, pourrait permettre des dérogations aux exigences du règlement nouveau.

Parcement du Parc Laurier

L'Association des hommes d'affaires du nord réclame l'ouverture d'une voie à travers le parc Laurier. Dans une lettre qu'elle adresse aux 99 conseillers municipaux, l'association préconise cette mesure en vue de procurer une sortie "normale" au tunnel Church-Colomb érigé au coût d'un million de dollars.

"Nous demandons instamment aux autorités municipales de compléter un travail si bien commencé, y lit-on, car il aurait été inutile de construire ce tunnel pour en arriver à l'impasse actuelle."

prix inférieurs au niveau, ses surplus de beurre.

Les autorités ont fait savoir lundi que le gouvernement vend son beurre entreposé à 56 cents la livre, au prix du gros, comparativement à 61 cents cet hiver. Les porte-parole fédéraux précisent que l'industrie, d'une façon générale, fera profiter le consommateur de cette réduction.

Déjà, en 1954 et en 1950, les prix du beurre entreposé par le gouvernement avaient été réduits.

Le gouvernement avait acheté ce beurre des producteurs à 58 cents la livre, au prix du gros. Mais, les frais d'entreposage et de transport avaient porté le prix à 61 cents.

En plus d'offrir son beurre aux commerçants à 56 cents la livre, le gouvernement continue de l'offrir aux hôpitaux et aux institutions de charité à 40 cents la livre. Mais, précisent les porte-parole officiels, depuis la mise en vigueur de ce dernier programme, seulement quelques millions de livres de plus ont été vendues.

PERTE D'ARGENT
Entre-temps, le gouvernement continuera d'acheter des producteurs cet été, à 53 cents la livre, la production excédentaire de beurre. Ottawa a consenti à maintenir le prix à ce niveau jusqu'en mai 1956.

En 1955, le gouvernement déboursera 58 cents pour acheter du beurre frais et revendra à 56 cents la livre le beurre entreposé. La perte sera absorbée par le trésor fédéral et les contribuables canadiens.

Au début de 1955, le gouvernement détenait un surplus record de 50,000,000 de livres, soit 20,000,000 de plus que l'année précédente. Les tentatives de vendre ce beurre sur le marché international ont été vaines jusqu'ici.

La Chine communiste libère quatre aviateurs américains

TOKYO (PA)—Le gouvernement de la Chine communiste a annoncé que quatre aviateurs américains seront libérés et atteindront probablement Hong Kong aujourd'hui, mardi.

Le porte-parole de Pékin a laissé entendre simultanément que 11 autres aviateurs américains emprisonnés en Chine communiste seront peut-être libérés avant longtemps.

Le radio de Pékin a d'abord annoncé lundi soir que les 4 aviateurs en question ont été trouvés coupables d'intrusion en Mandchourie par un tribunal militaire. Elle a ajouté que la cour a décrété le 24 mai dernier la déportation immédiate des accusés.

Ces aviateurs avaient été emprisonnés il y a plus de deux ans. Le secrétaire général de l'ONU, M. Dag Hammarskjöld, a ensuite annoncé aux Nations Unies que le premier ministre de la Chine communiste, M. Chou En-Lai, lui a fait savoir par lettre que les quatre aviateurs seront probablement libérés à Hong Kong aujourd'hui.

M. Hammarskjöld a ajouté que la lettre de Chou indiquait qu'il se peut que les 11 autres aviateurs détenus dans les prisons communistes soient libérés prochainement.

WASHINGTON REJOUI
Le secrétaire d'Etat à Washington s'est dit réjoui de cette nouvelle et il a immédiatement exprimé l'espoir que le relâchement des quatre aviateurs puisse présager la libération prochaine des 11 autres aviateurs et des 41 civils américains actuellement détenus en Chine communiste.

Même avant que le secrétaire général de l'ONU ait annoncé la

nouvelle, on avait laissé entendre à la Nouvelle-Delhi qu'il se pourrait que les 11 autres aviateurs soient rapatriés incessamment.

L'aviation américaine et la Croix-Rouge américaine se sont immédiatement préparées à aller accueillir les prisonniers à Hong Kong.

LES LIBERES
L'un des quatre aviateurs est un as de la guerre de Corée. Il s'agit du capitaine Harold Fischer, fils. Agé de 28 ans, le capitaine Fischer est originaire de Swea-City, dans l'Iowa. Il a été fait prisonnier le 7 avril 1953 lorsque son appareil a été abattu. Il est considéré comme un double as de l'aviation pour avoir détruit 10 Migso soviétiques au cours de 66 envolées en Sabre-Jet.

Le deuxième aviateur libéré est le lieutenant colonel Edwin L. Heller, 36 ans de Wynewood, Pennsylvanie. Il compte à son crédit la destruction de trois appareils Mig en plus d'avoir contribué à en descendre un autre. Il avait également détruit 19 appareils allemands durant la deuxième guerre mondiale et en avait endommagé un 20e. Il a été fait prisonnier le 23 janvier 1953.

Le troisième est le lieutenant Lyle W. Cameron, de Lincoln, Nebraska. Il a été fait prisonnier le 16 octobre, 1952, au cours d'une envolée de reconnaissance à la frontière mandchourienne.

Le quatrième est le lieutenant Roland W. Parks, 24 ans de Omaha, au Nebraska. Il a été capturé le 4 septembre 1952 au cours de sa 59e mission coréenne.

Radio-Pékin a affirmé que tous ont été faits prisonniers en Mandchourie. Washington soutient par contre qu'ils ont été faits captifs en Corée du Nord au cours d'envolées de bombardement à la frontière de ce pays.

Les aviateurs des Nations Unies avaient reçu ordre de ne pas violer la frontière de la Corée.

CLEMENCE DE PEKIN
La radio chinoise a affirmé que le tribunal s'est montré clément envers les quatre aviateurs "parce qu'ils ne faisaient qu'obéir aux ordres des Etats-Unis en pilotant et en bombardant la Mandchourie".

Le speaker a ajouté que les quatre aviateurs ont été trouvés coupables d'avoir mis la sécurité du pays en danger et d'avoir nu à la vie paisible du peuple chinois".

L'émission ne faisait nullement mention du fait que les quatre aviateurs ont été détenus si longtemps avant de subir un procès et elle ne donnait aucune explication à ce sujet.

GESTE CALCULE?
On a fait remarquer que la libération des aviateurs surgit au moment même où les possibilités de pourparlers entre Washington et Pékin au sujet de Formose semblent en voie de se concrétiser.

L'ambassadeur nippon au gouvernement de l'Inde, M. Krishna Menon, avait annoncé avant l'émission de Radio-Pékin que les aviateurs seraient relâchés.

Il a fait cette déclaration à son retour de Pékin et il a expliqué que la libération des aviateurs aurait pour but de diminuer la tension en Extrême-Orient.

La Russie est en train de gagner le marché argentin

L'Union soviétique semble avoir déjà joué ses cartes dans la lutte pour le marché argentin.

Depuis que le gouvernement est devenu le principal acheteur du pays, des nations étrangères envoient des délégations commerciales en Argentine. Ces délégations passent invariablement des semaines, voire des mois, dans les salons de conférence du ministère des Affaires étrangères, cherchant à établir l'équilibre entre les importations et les exportations de leur pays.

Les Russes ont fait mieux que les autres. Quand ils sont venus à Buenos-Aires, en mai, pour des négociations de routine, ils ont amené avec eux une équipe de vendeurs et deux cargaisons d'échantillons. Leurs marchandises, en étalage

constituent l'une des plus grandes expositions industrielles jamais organisées en Argentine et aussi l'une des plus grandes jamais présentées par l'Union soviétique à l'étranger. Une vingtaine d'ingénieurs russes sont occupés à faire la démonstration des machines et à les tenir en parfait ordre.

Les Russes n'ont ménagé ni leur temps ni leurs roubles pour faire l'impression sur l'Argentine. Ils ont soigneusement choisi l'équipement qui convenait le mieux aux conditions particulières du marché argentin.

Montrant une machine à souder électrique, un ingénieur russe dit: "Voyez le peu de contrôles de cette machine. N'importe qui manœuvrera peut la faire fonctionner après 15 minutes d'explication. Nous en avons vendu 40 dans ce pays."

Les travailleurs de l'Argentine ne font que commencer à se spécialiser. La simplicité dans le fonctionnement est donc une caractéristique que doivent présenter les machines pour retenir l'attention des acheteurs.

L'Union soviétique s'efforce de se conformer aux désirs de l'Argentine. Son traité de 1953, renouvelé l'an dernier, alors que les échanges atteignirent plus de \$21,000,000 de part et d'autre, elle l'a rempli dans la proportion de 80 pour cent.

De plus l'Union soviétique a fourni à l'Argentine l'occasion d'acheter pour \$30,000,000 d'équipement de capitalisation à long terme. Aucun autre pays n'a offert un tel financement pour une si grande proportion du volume commercial total.

Nouvelles municipales

La Ville de Montréal veut emprunter \$15,000,000.

Un projet d'emprunt au montant de \$15,000,000 est inscrit à l'ordre du jour de la séance municipale s'ouvrant demain après-midi. Il s'agit de pourvoir au paiement de certaines dépenses capitales. Parmi ces déboursés, on note l'achat d'un "ameublement premier" pour l'édifice Viger, que l'on convertit en bureaux municipaux. On trouve aussi dans la liste des travaux projetés: la construction de serres au Jardin botanique, et l'érection ou la restauration de ponts et de tunnels et des travaux en vue de l'agencement de voies.

L'Administration se propose d'attribuer une tranche de ce montant de 15 millions de dollars, à l'élargissement et à l'ouverture de voies publiques, et à la réfection de pavages déjà cotisés, ainsi qu'à des recouvrements d'asphaltes dans les rues.

Modifications à 167 parcomètres

La Ville de Montréal a commencé des modifications à ses parcomètres installés à quatre endroits: aux carrés Dominion, Phillips, et Beaver Hall, et à la rue Gosford.

"Ces changements affectent 167 appareils, annonce le service des travaux publics, et se complèteront bientôt par la pose de nouvelles plaques d'instructions confirmant le fait que le stationnement devant tous les parcomètres de la ville est maintenant gratuit après 6h, du soir, ainsi que les dimanches et fêtes."

Les modifications apportées aux compteurs de stationnement ont pour objet de les rendre entièrement cumulatifs, de reviser les

temps de stationnement et d'introduire dans les mécanismes les perfectionnements les plus récents.

"Dorénavant, ces appareils ajouteront au temps payé par les usagers le temps restant des périodes déjà acquittées, et cela, jusqu'au maximum légalement permis."

Les changements dans les maxima permis sont les suivants:

Square Dominion:
Trottoir nord: 120 minutes au lieu de 30; Partie nord, mur ouest: 30 minutes au lieu de 120; partie nord, mur est: 120 minutes comme avant; Trottoir est, Ste-Catherine à Dorchester: 60 minutes au lieu de 30; Bordure est du square, Ste-Catherine à Dorchester: 120 minutes comme avant.

Square Phillips:
Trottoir est: 60 minutes au lieu de 30.

Square du Beaver Hall:
Trottoirs est ou ouest: 60 minutes au lieu de 30.

Rue Gosford:
Trottoir ouest: 30 minutes comme avant; le long des murs: 120 minutes comme avant.

Garages obligatoires
Présentement, un règlement municipal oblige les propriétaires de certains bâtiments à fournir des

UN GROS LUNDI

100,000

Il manque \$5,091

Le courrier d'hier a été le plus considérable que nous ayons reçu depuis longtemps. Il contenait la somme imposante de \$571.

Signalons en passant la quincailleurie J. R. Grégoire et Mme Alfred Thibodeau avec \$50; M. J.B. Vinet, P.S.S. et le docteur Joseph Boulanger, d'Edmonton, avec chacun \$25.

On sent que la deuxième ronde de souscription est lancée pour de bon et que l'objectif sera atteint d'ici quelques jours. Les lettres sont d'ailleurs d'une détermination qui ne laisse aucun doute. Le Dr. Alfred G. Pelletier de Winchendon, Mass., nous envoie \$10. "C'est ma deuxième souscription écrit-il. Si c'est nécessaire, j'en ferai une troisième. Il faut que le Devoir vive". Et c'est le même son de cloche qui résonne dans tout le courrier.

Une bataille autour du bilinguisme en Ontario

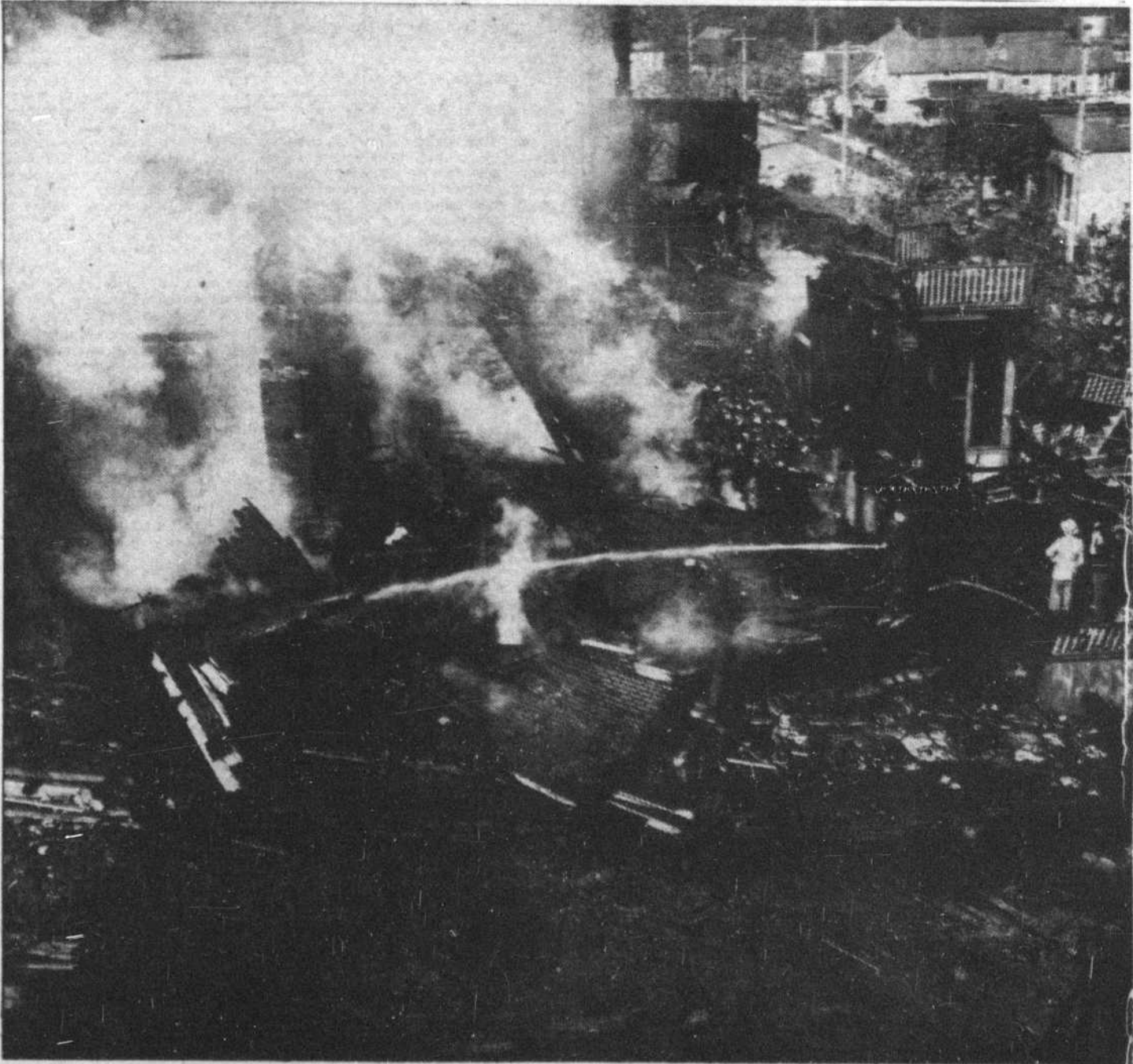
SUDBURY, (PC) — La question du bilinguisme, violemment débattue dans les milieux scolaires de la municipalité de Rayside, provoque d'amers conflits qui donnent lieu à des accusations et à des contre-accusations.

Samedi prochain, les 125 contribuables intéressés seront appelés à se prononcer sur la question suivante: L'école de Rayside sera-t-elle bilingue ou unilingue?

Les parents de langue anglaise prétendent qu'on enseigne à leurs enfants des prières en langue française qu'ils ne comprennent pas, et que des ordres sont formulés en langue française.

Le secteur agricole de Rayside, situé à quelque distance au nord-ouest de Sudbury, a surtout été développé par des familles de langue française; l'école publique a toujours été bilingue.

Mais, depuis quelques années, l'arrivée d'un grand nombre de familles protestantes a entraîné un changement des conditions.



Des équipes de chercheurs fouillaient encore, tard hier, les ruines fumantes d'un hôtel de Nelson, dans le sud-ouest de la Colombie-Britannique, pour retrouver les cadavres des six personnes qui ont péri dans l'incendie d'une maison de bois qui fut rasée au sol en l'espace de 30 minutes. Deux des victimes seulement ont été identifiées 24 heures après le début de l'incendie. Les pertes sont évaluées à \$85,000. On voit ici ce qui reste de cet hôtel, le Strathcona, qui fut autrefois l'un des plus beaux de la ville de Nelson.

(Photo de la C.P.)

LA FEMME au foyer et dans le monde

La bonne tenue fait partie de l'éducation

Exposition annuelle à l'École des Métiers Féminins de Maisonneuve. — De l'art culinaire aux arrangements floraux en passant par la couture, les chapeaux et les bonbons.

Parmi tous les sujets intéressants à parcourir à l'exposition annuelle de l'École des Métiers Féminins, un entre autres frappait le visiteur dès l'entrée, c'est le mot d'ordre choisi par la directrice pour l'année qui se termine: Les jeunes et la tenue. On pouvait lire ensuite en sous-titre: C'est se respecter soi-même que de garder toujours une tenue irréprochable.

Quand on peut observer à cœur d'année ce qui devient la tenue générale chez trop de jeunes et... de moins jeunes on ne peut que trouver énormément d'à-propos à ce mot d'ordre, surtout que l'École des Métiers Féminins, contrairement à la plupart des autres écoles du genre, a une Section juvénile retravaillant sur près de cent jeunes élèves de 13 à 15 ans, c'est-à-dire d'enfants et d'adolescentes qui ont quitté l'école paroissiale trop tôt ou l'ont très peu fréquentée et qui pensent tout à coup qu'il leur faut travailler pour un salaire et qu'elles ne savent rien.

Alors, aux Métiers Féminins, la dynamique directrice, Mme Donat Ouellette, a cru devoir fonder, il y a déjà plusieurs années, cette section juvénile qui rend des services sans prix aux familles en général et aux petites en particulier, en entreprenant une éducation souvent fort compromise, parfois inexistante, et en essayant, dans la mesure du possible de reculer les bornes de leur savoir qui est, la plupart du temps, tout ce qui a de plus rudimentaire. S'il est une directrice de cours post-scolaires capable de juger de l'ignorance des futures jeunes ouvrières, ignorance très souvent dénoncée et mise à jour par les enquêtes de Ligue Ouvrière, c'est bien Mme Ouellette. C'est pour cette raison qu'elle a mis sur pied toute une série de cours pouvant rendre d'importantes services à ces enfants obligées de gagner leur vie sans y avoir été préparées, à aucun point de vue.

COURS REGULIERS

Et il y a aussi aux Métiers Féminins, il va sans dire, les cours réguliers du jour et du soir qui ont été fréquentés, cette année par 1,408 élèves, auteurs des travaux de l'importante exposition qui vient d'avoir lieu.

On pouvait voir, en effet, en fin de semaine, dans les salles de cette école, plus de 835 pièces et articles divers exposés en art culinaire, coupe et confection, modes, fantaisies à l'aiguille, fleurs artificielles, cuir ciselé, confiserie, etc. Des tables complètes étaient réservées aux chocolats, bonbons, etc. Une autre aux mets à la rhubarbe.

Des cours d'arrangements floraux inaugurés au cours de l'année, ont été très populaires et même des jeunes gens se sont inscrits à ces cours.

Quand on observe le fini des travaux de couture, non seule-

ment des élèves des cours réguliers, ce qui est tout à fait normal, mais même de ceux de la section juvénile où l'on apprend à ces enfants, à travailler en même temps qu'à se tenir, à se servir de leur dix doigts de façon habile et intelligente et à prendre la vie par le bon bout, on peut comprendre facilement le contentement des élèves qui deviennent expertes maîtresses de maison ou qui deviennent aptes à apprendre un métier pour gagner leur vie.

Défilé de modes de l'École des S.M.

L'École des Sciences Ménagères (autrefois École Ménagère Provinciale) a présenté son défilé de mode annuel, à l'auditorium du Plateau.

Les tout-petits viennent les premiers faire voir, soit leur habit taillé dans un lainage écossais, soit leur complet un qui cache une robe à carreaux ou encore une robe froncée au point, nid d'abeilles et toute gonflée de crinolines. D'ailleurs n'a-t-on pas vu jusqu'à Jeannot Lapin?

Classiques, mais toujours de mise, les tailleurs montrent un nouvel air de fraîcheur, grâce à leurs doublures de teinte contrastante qui s'harmonisent à la blouse.

La mode qui ne tient pas au juste milieu, présente cette année de minuscules chapeaux, formés de bandes de paille ou au contraire de grands plateaux de tulle piqué ou de paille de fantaisie; il y en a de toutes les couleurs et pour toutes les occasions.

Voici les chauds manteaux d'hiver, peut-être semblent-ils un peu déplacés un beau soir de mai? Mais ils sont bien contents de les retrouver dans quelques mois; suivent les manteaux de mi-saison, puis les au-

tres plus légers, plus appropriés à cette saison, enfin les ensembles, caractéristiques de cette année. Ces ensembles font fureur, on les trouve de tous les tissus et de toutes les couleurs, redingote de laine, goubiure et robe de crêpe imprimé, redingote de toile, doublure et robe de surba, cache-pousière et robe de tulle, toutes les combinaisons imaginables sont possibles.

Cette année encore le coton nous revient en roi, tout émaille de fleurs, pastille, ou glacé comme un satin, il habille ces dames du matin au soir, dans la maison comme dans la rue; il a même acquis un chic spécial qui l'amène jusque dans les "garden-parties" et les soirées.

Une jeune fille du défilé porte avec précaution un poupon paré pour le baptême, longue robe d'après-gandis, brodée et ornée de petits plis et de délicate dentelle.

Voici les déshabillés et les blouses, quel réveil! mais en réalité que d'heures de patient travail ont demandées ces appliques de satin et de dentelle, ces rangées de nids d'abeilles, ces points de Paris, ces pavés, ces jours brodés, ces carrés ganés, tous ces travaux à l'aiguille qui font l'admiration et l'envie de toute femme de goût.

On présente de charmantes robes d'après-midi; taffetas, crêpe, coton glacé, toile ouvrée, orlon, dacron, nylon défilent sous les yeux ravivés des spectateurs. Puis, à mesure que l'heure avance, les robes deviennent de plus en plus vaporeuses, légères, dignes des grands soirs de fête.

La coupe-moulage qui, comme on le sait, enseigne à couper le tissu directement sur une personne ou un mannequin, a permis aux élèves inscrites à ces cours de réutiliser des modèles inédits et originaux, tels par exemple, ce costume orné d'appliques de cuir ou encore, ces somptueuses robes de mariée qui font rêver bien des jeunes filles.

Il ne faudrait pas chercher dans ce défilé l'intention de présenter la mode future; non, ce défilé, quoique reflétant les tendances actuelles de la mode, a pour but principal de faire voir une partie, infime il est vrai, du travail qui s'accomplit en une année, à l'École des Sciences Ménagères.



Mme Lawrence B. Smart de Toronto vient d'être élue présidente nationale de l'Ordre des Filles de l'Empire — I.O.D.E. — lors du congrès annuel de cet Ordre tenu ces jours derniers à Winnipeg. Mme Smart succède à Mme Kathleen Drope de Toronto. (Photo Ashley & Crippen — PC)

CARNET MONDAIN

RECEPTION ESTIVALE

La fête champêtre organisée, chaque année, par la Ligue de la Jeunesse Féminine, aura lieu le 11 juin prochain au Mont Gabriel Club. La fête débutera par un parade de modes présentées par la maison Holt & Renfrew, à cinq heures précises. Les personnes intéressées, peuvent se rendre au bureau de la Ligue de la Jeunesse Féminine située à l'Hôtel Ritz Carlton, ou appeler à Ha: 4502, pour renseignements et réservations.

FETES DES FLEURS

Mlle Vera Holdsworth est venue de Toronto pour assister à la "Fête des Fleurs" où elle se joindra aux autres luges du jury, Mme Louise Gadhoo et M. T.M. Gillespie pour juger le concours de décorations florales organisé par le comité féminin du Musée des Beaux-Arts.

NOUVELLE ADRESSE

Prière de noter que le Secrétaire de L.A. FONDATION DES AMIS DE L'ART est maintenant situé dans l'édifice Lévesque au No. 4356 rue Boyer, FR. 8366.

Les prix de la Section des Institutions seront remis au début du mois de septembre, à cause de ce déménagement.

Votre poids peut-il abréger votre vie?

L'obèse est-il, plus que d'autres, exposé aux maladies? Les formules amaigrissantes que l'on annonce un peu partout peuvent-elles réellement vous faire maigrir? Est-il vrai que fumer coupe l'appétit?

Dans SÉLECTION de juin, un diététicien réputé de l'Université Harvard vous révèle des faits étonnants sur votre poids et vous démontre comment l'embonpoint peut mettre votre santé en danger. Ne manquez pas cet article des plus pratiques où l'on vous indique le régime logique (et agréable) à suivre pour maigrir.

Achetez SÉLECTION de juin aujourd'hui; plus de 30 articles passionnants et profitables.

A bord d'un avion AIR FRANCE c'est déjà la France qui vous accueille

MONTREAL PARIS

- Une ambiance unique et une cuisine exquise dignes des meilleures traditions françaises.
- Une sécurité parfaite avec des pilotes ayant à leur actif plus d'un million de milles de vol.

AIR FRANCE

le plus vaste réseau aérien mondial

Consultez votre agent de voyage, de chemin de fer ou AIR FRANCE, succursale de l'Aviation Internationale, rue Darchevêque ouest, Montréal, UN. 6-8244

Un restaurant de réputation internationale

SPECIALITE DU JOUR

Jarret de porc et choucroute

Servi de 11 h. a.m. à 2 h. 30 p.m. Réservations: UN. 6-482

Stationnement gratuit Air climatisé

Dinez et dansez au RESTAURANT **Cavelier**

Musique de William Lashmir et Gene Donati

Hotel de LaSalle

Dirigé par M. St. Calixte

Développements considérables de l'Institut pédagogique et du collège Marguerite-Bourgeoys

Bénédictin d'une splendide salle académique et de nouvelles ailes par S. Em. le cardinal Léger. "Cette maison pourrait être transportée dans d'autres pays, dans de vieilles capitales intellectuelles et elle serait encore un enrichissement" — Hommages à Mère Sainte-Anne-Marie.

"Dans cette maison qui est un monument à la gloire de l'Eglise et aussi à la gloire de l'esprit, maison dédiée au culte de Dieu et à la recherche de la vérité, nous sommes heureux aujourd'hui d'appeler les bénédictions du ciel. La bénédiction d'une école est d'importance que celle d'une église, dans les deux maisons l'Eglise invite les esprits célestes à venir habiter ces lieux. L'Eglise n'a jamais renié l'intelligence et ses exigences et ses recherches, elle a, au contraire, fortifié, orienté la recherche vers la vérité vivante, le Dieu vivant. Il arrive que la Providence donne aux peuples de génie et de cœur comme les fondateurs de cette institution. Cette maison pourrait être transplantée dans d'autres pays, dans de vieilles capitales intellectuelles et elle serait encore un enrichissement."

Ainsi s'exprimait dimanche, à l'Institut Pédagogique, S. Em. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, après avoir procédé à la bénédiction de la magnifique salle académique et des nouvelles ailes de l'Institut et du Collège Marguerite Bourgeoys, des Ecoles Normales de musique et de dessin.

La cérémonie qui s'est déroulée au milieu d'une assistance nombreuse et distinguée de membres du clergé, de personnalités laïques, d'anciens élèves et des finissantes, a été impressionnante tant par le rite liturgique déployé que par l'importance et la beauté des constructions nouvelles qui ajoutent une valeur de plus à l'ensemble et en font le cadre idéal des études supérieures qui s'y poursuivent.

En prenant la parole Son Eminence s'est dit heureux d'avoir à représenter l'Eglise pour présider un événement d'une telle importance pour la Congrégation de Notre-Dame.

Nous sommes un petit peuple, très jeune, dit en substance Mgr Léger, et, quand, aux premiers jours de la colonie Marguerite Bourgeoys recut cette pauvre cabane, elle avait devant elle la tâche et le développement d'un peuple chrétien et que la science conduisit les esprits et les cœurs vers le but de la vie: connaître, aimer et servir Dieu. Ceux qui acceptent une science émancipée de Dieu acceptent une tyrannie. Nous ne sommes pas opposés à cette science humaine, même si ces esprits supérieurs, même si ces esprits n'étaient pas ou ne sont pas encore arrivés à la connaissance de Dieu. Aristote, Cicéron, Platon et tant d'autres cherchaient la vérité. L'Eglise a toujours encouragé cette marche vers la vérité vivante: Dieu.

Et l'on voit des savants, non seulement connaître la réalité de cette attitude, mais revenir à la foi et à l'Eglise. Trois maîtres de la pensée contemporaine, qui ont scruté les mystères de la nature, qui avaient perdu la foi et étaient soumis aux disciplines positives, tous trois, Prix Nobel, au cours des dernières années, se sont tournés vers Dieu à la fin de leur carrière, pour reconnaître qu'une civilisation technique ne peut être que meurtrière. Ces

RETRAITES FERMEES

A Béthanie, 80 Laurier est, il y aura retraites fermées en juin, du 3 au 5, pour jeunes filles prêcheuses par le Père Godbout, o.m.i., du 17 au 19 pour dames et demoiselles, par M. l'abbé St-Louis. Renseignements: Tél. DO-8026.

GRATIS

Apprenez à conduire GRATUITEMENT en achetant une de nos voitures neuves ou usagées.

SIGNALEZ

BE. 7903 - AV. 8-8631

Refroidisseur d'eau **Laurentian**

Service de location

Installez un refroidisseur d'eau Laurentian dans votre bureau cet été. Vous épargnez du temps et de l'argent et votre personnel appréciera l'approvisionnement continu d'eau fraîche.

Pour renseignements complets composez **CH. 3139**

Tous les genres de refroidisseurs peuvent être loués ou achetés.

Laurentian

LAURENTIAN SPRING WATER & BEVERAGES LIMITED MONTREAL

En route vers la GASPESIE

Séjournes à **L'Hôtel Central**

• Excellente cuisine • Atmosphère familiale

STE-LUCE-SUR-MER Co. Rimouski

CENT POUR CENT! Par Cinquante

"Faites les empailler... et allons célébrer ça avec une bonne bouteille de Labatt '50' bien fraîche". Quelle bière sublime! (Pas étonnant d'ailleurs, car elle est plus légère et plus moelleuse que les autres.)

Laissez faire '50'! Pour la soif de tous les jours comme pour les grandes occasions, dites: "Cinquante"! Vous ne le regretterez pas.

La Brasserie Labatt.

LABATT

N'Y A RIEN QUI LA BATTE!

Achat spécial

EATON

Manteaux de fantaisies

Modèles favoris de l'été

Modèles pour dames et jeunes filles

Prix spécial Eaton

16.95

C'est une offre tout à fait opportune que vous trouverez au troisième étage. Manteaux fantaisie qui seront aussi pratiques maintenant qu'à la fin de l'été. Pouvez accompagner vos robes de jour ou d'après cinq heures. Trois modèles ravissants au choix en tissu rayonne. Chacun entièrement doublé.

(Modèle illustré)

Pour dames, 12 1/2 à 20 1/2. Manches au-dessous du coude. Modèle enveloppant. Tweed soyeux en gris, bleu ou café. Autres modèles non illustrés en tailles 10 à 28 et 34 1/2 à 24 1/2.

T. EATON CO. LIMITED

OF MONTREAL

360 est, rue Rachel, Montréal MA. 4107

EXAMEN PSYCHOLOGIQUE

Sélection de personnel • Difficultés d'adaptation • Timidité • Complexes d'infériorité • Service d'orientation • Tests d'aptitude, de personnalité.

F.-H. LAPOINTE, MA. L.PH. PSYCHOLOGUE CONSULTANT 1477 ouest Sherbrooke FL. 5912 DE. 4545

Pour vous rendre plus vite dans l'OUEST

prenez le **SUPER Continental**

CANADIEN NATIONAL

Départ de Montréal tous les jours à 3h. 25 p.m. (heure normale de l'est). Arrêtés à des heures commodes dans les grandes villes. Renseignez-vous sur les économies que vous fera réaliser notre tarif pour familles.

Bureau des billets — Bureau des voyages 384 ouest, rue St-Jacques — Tél: MA. 4731. Pour renseignements sur l'horaire et le tarif des trains: MA. 3681.

MONTREAL • WINNIPEG • SASKATOON • EDMONTON • JASPER • VANCOUVER



Les auvents en toile ont toujours la confiance du public qui aime confort et beauté
ACHETEZ-LES DE →

LE DEVOIR

LE DEVOIR, MONTREAL, MARDI, 31 MAI 1955

Cie d'Auvents des MARCHANDS

Articles en toile, tentes, drapeaux, parcsols de jardin
HA. 9201 — 24 est, rue St-Paul



Les provinces s'opposent à un plan fédéral d'aide aux chômeurs

OTTAWA (P.C.) — De source fiable, on apprend que les provinces s'opposent aux conditions que comporte la proposition fédérale tendant à accorder les salaires.

Les autorités fédérales favorisent l'établissement d'un minimum d'environ un pour cent. C'est dire que les contributions de l'administration centrale à toute formule d'aide aux chômeurs ne seraient versées que si le nombre des chômeurs équivalait à un pour cent de la population canadienne.

Or les provinces, a-t-on précisé dans les milieux informés, s'opposent à tout minimum. Les représentants des 10 gouvernements intéressés sont d'avis qu'Ottawa doit partager le coût de l'aide des chômeurs se manifestera, quelle que soit son importance.

Certains aspects de l'offre fédérale, formulée pour la première fois par le premier ministre Saint-Laurent le 26 avril dernier, ont été discutés lundi au cours d'une séance du comité consultatif, composé des sous-ministres des Finances, des économistes et des responsables du bien-être social des 11 gouvernements.

chefs des gouvernements provinciaux afin d'examiner la dernière phase de l'offre, c'est-à-dire s'entendre sur les modalités d'application de la formule.

Au cours de cette réunion, on prévoit que la question du minimum sera largement débattue. Certaines provinces ont exprimé l'avis que le gouvernement fédéral devrait contribuer davantage au coût de l'aide proposée par M. Saint-Laurent. Tout indique, toutefois, que cette dernière objection, si elle est soulevée, disparaîtra pourvu que le gouvernement fédéral consente à supprimer le minimum de un pour cent.

Au cours de la conférence fédérale-provinciale d'avril dernier, M. Saint-Laurent avait indiqué que le versement des contributions fédérales pourrait commencer à 30 pour cent du coût de l'aide et pourrait ensuite être porté à 40 pour cent, puis à 50 pour cent, suivant l'accroissement des besoins.

Lourde responsabilité du chef d'entreprise devant le chômage

Décrivant les "causes sociales" du chômage au cours de la dernière séance de l'Association professionnelle des Industriels, tenu hier après-midi en l'hôtel Windsor, M. Marc Robert, directeur des relations ouvrières et extérieures de la Canadian General Electric, a déclaré que la raison la plus immédiate pour laquelle le chef d'entreprise doit s'intéresser au problème du chômage et prendre tous les moyens d'y remédier est que, à moins que le malaise social ne soit résolu, les masses ouvrières, peut-être aveuglées par les fausses promesses de certains démagogues et par l'entraînement du vote populaire, nous évinceront de nos postes de direction.

Selon M. Robert, les démagogues sont à l'oeuvre autour de nous et par la parole et par la plume, entraînent continuellement nos intentions, nos actions et dissimulent parmi la population ouvrière avides espoirs des fausses promesses de démagogues et par l'entraînement du vote populaire, nous évinceront de nos postes de direction.

Selon M. Robert, les démagogues sont à l'oeuvre autour de nous et par la parole et par la plume, entraînent continuellement nos intentions, nos actions et dissimulent parmi la population ouvrière avides espoirs des fausses promesses de démagogues et par l'entraînement du vote populaire, nous évinceront de nos postes de direction.

M. Georges-Henri Dagneau, secrétaire du service d'étude et d'action sociale de l'A.P.I., a donné lecture d'une communication sur le chômage saisonnier envoyé par l'A.P.I. au congrès mondial de l'UNIPAC tenu à Paris. M. Dagneau a défini le chômage saisonnier une période d'inactivité amenée dans une industrie par les exigences du climat, les coutumes sociales et certaines variations de la production. Il a exprimé l'avis que la petite et la moyenne entreprise sont encore les deux principaux pivots sur lesquels repose la lutte contre le chômage saisonnier, car elles parviennent à limiter dans une bonne mesure les mises à pied.

M. André Raynaud, professeur d'économie politique à l'université de Montréal, a fait porter sa conférence sur les causes économiques et le chômage. A la fin de février dernier, dit M. Raynaud, on comptait 379,000 chômeurs, soit 7% de la main d'oeuvre au Canada. Dans le Québec, la proportion est de 9%, ce qui est manifestement trop élevé pour être socialement et économiquement tolérable.

Me Marcel Piché, avocat de Montréal, a clos la série des conférences en indiquant les remèdes au chômage.

EXAMEN DES CHIFFRES

Les délégués ont d'abord procédé à l'examen d'innombrables statistiques relatives au coût de l'aide aux chômeurs, statistiques qui avaient été soigneusement préparées par un comité d'experts, la semaine dernière. Des porte-parole fédéraux ont annoncé que les participants sont tombés d'accord sur une formule d'interprétation des chiffres et des données. Il appartiendra maintenant au premier ministre Saint-Laurent d'arrêter la date à laquelle se réuniront les

dernière session, est entrée en vigueur hier. Les bureaux de la nouvelle Commission des valeurs mobilières seront ouverts à Montréal vers la fin de juin, annonce son président, M. Maurice Desj.

D'après la nouvelle loi, pour s'enregistrer à titre de courtier, de conseiller en placement ou de vendeur, un candidat devra fournir une preuve satisfaisante de sa compétence, de sa solvabilité et de son intégrité. Les courtiers déjà en affaires devront se faire porter à la Commission sans délai et lui soumettre un état financier annuel.

La cotisation exigée par la nouvelle loi est de \$25, pour les courtiers, de \$50, pour les émetteurs de valeurs et de \$5, pour les vendeurs. De plus, les prospectus à être distribués aux acheteurs éventuels devront être approuvés par la Commission.

Les autres membres de cette Commission des valeurs mobilières sont MM. Adolphe Routhier, de Québec et Trois-Rivières, et J. S. Bolton, de Montréal.

La pire grève depuis 1926 En Gde-Bretagne

LONDRES (Reuter) — La grève générale du rail qui sévit depuis deux jours en Grande-Bretagne a complètement isolé des milliers de touristes incapables de rentrer chez eux.

C'est la première fois depuis 1926 que ce pays est aux prises avec une semblable grève et l'on craint que toutes les industries ne s'en ressentent aujourd'hui alors que des millions de travailleurs rentreront d'un congé de trois jours.

La grève qui sévit en outre dans six ports importants a jeté l'Angleterre dans une impasse ouvrière telle qu'on n'en a pas connue depuis une génération.

Les centaines milliers de britanniques en vacances dans les plages d'eau se sont vu lundi vers les gares d'autobus dans l'espoir de se faire accompagner pour retourner à domicile et rentrer au travail ce matin.

D'autres ont supplié les automobilistes de leur réserver une place tandis que le gouvernement cherche désespérément à organiser un système de transport pour parer à la situation.

Les 70,000 cheminots anglais ont quitté leur travail pour appuyer leurs revendications de salaire.

LOURDES CONSEQUENCES

La grève du rail est lourde de conséquence et elle risque d'entraîner une crise économique en Angleterre.

Une aciérie de Glasgow a déjà annoncé qu'elle sera forcée de suspendre ses 17,000 employés d'ici vendredi si elle ne réussit pas à s'alimenter de minerai. Un cargo attend dans le port de cette ville pour livrer sa cargaison de minerai, mais il n'y a pas de wagons en raison de la grève.

L'Union des cheminots a affirmé qu'elle peut tenir le coup durant au moins trois mois si on ne se rend pas à ses demandes.

Les membres du cabinet chargé de régler le différend se sont réunis d'urgence lundi après-midi en vue d'assurer le transport des matières essentielles, telles que les combustibles et les vivres, dans les villes isolées.

Des camions de l'Armée assurent le courrier et d'autres véhicules militaires seront nolisés à l'effet.

Un journal du soir a révélé lundi qu'un état d'urgence sera décrété si on ne parvient pas à régler la grève.

Une telle mesure devra être approuvée par le cabinet qui doit se réunir d'ici 24 heures.

Injonction contre Miron et Frères cassée en appel

Une injonction, prise contre la compagnie Miron et Frères par les entreprises de construction Raymond, McDonnell & Co. de Montréal Quarry, a été cassée par la Cour du Banc de la Reine, juridiction criminelle de première instance.

Au sujet de Ruth Ryan, Me Hill a expliqué qu'elle n'avait pas participé à la querelle au cours de laquelle Januszewski a perdu la vie. Ce dernier se serait rendu dans la chambre louée par Bradshaw et Springer pour leur demander de cesser de faire du bruit. Les deux noirs n'ont pas pris, semble-t-il, l'avertissement du propriétaire et une querelle a éclaté. C'est au cours de celle-ci que Januszewski, qui souffrait d'une maladie de coeur, se serait effondré sans vie, après avoir reçu quelques coups des deux noirs.

Quant à l'injonction, elle conteste à Miron et Frères le droit de prendre possession de Raymond, McDonnell & Co. et de Montréal Quarry tant que la cause sera pendante devant la Cour Supérieure.

Un juge de cette Cour avait maintenu cette injonction mais la Cour d'appel a décidé que ce juge s'est prononcé sur le mérite de l'injonction plutôt que sur les inconvénients qui en résulteraient pour les parties en cause. L'injonction a donc été cassée.

Me Marcel Pinard agit comme procureur de MM. Adrien et Gérard Miron, Me Rodolphe Paré représente Miron et Frères et Me Victor Page, C.R., agit comme conseiller de la défenderesse.

Scrutin secret proposé dans le différend Ford

DETROIT (P.A.) — Les directeurs de la société Ford se sont réunis lundi soir pour examiner tous les aspects de l'audacieuse proposition qui vient de formuler le syndicat des ouvriers unis de l'automobile. Les négociateurs syndicaux ont en effet proposé d'invoiter les 140,000 employés de la société à se prononcer, par scrutin secret, sur la question suivante: Voulez-vous accepter la contre-proposition de Ford qui offre la participation aux profits dans une certaine mesure ou préférez-vous réclamer le salaire annuel garanti qu'exige votre syndicat?

Le syndicat du COI a formulé la proposition lundi au cours d'une séance de négociations, convoquée d'urgence en vue de conjurer la menace d'une grève.

Le syndicat a cependant posé une condition: le résultat de vote obligera les deux parties à poursuivre les négociations sur l'une quelconque des formules que les employés auront choisies.

COUP DE CHANCE

Aux yeux des observateurs avisés, cette stupéfiante proposition est un coup de chance que tente personnellement M. Walter Reuther, président du syndicat et président du COI. Il est clair qu'un vote en faveur du salaire garanti serait de nature à confirmer son prestige. Par contre, un vote en faveur du plan de la société Ford serait interprété comme un déni de confiance envers lui et le syndicat.

Dans le cadre de cette proposition, le scrutin serait dirigé par une compagnie privée au cours des deux prochaines semaines. La durée du contrat serait prolongée afin de permettre aux intéressés de voter et aux négociateurs de poursuivre subséquemment les pourparlers. Rappelons que l'ordre de faire la grève peut être donné n'importe quand après mercredi soir, minuit.

Les négociateurs de la société Ford ont demandé un délai, jusqu'à 10 heures mardi matin, pour étudier la proposition.

Nationale et du Trust Général du Canada.

Doctorat ès sciences naturelles:

M. Claude Melançon, de la société Royale du Canada, pour sa carrière de naturaliste et les nombreux ouvrages qu'il a écrits afin de mieux faire connaître la flore et la faune canadiennes.

Doctorat honorifique en pédagogie:

M. Tréfflé Boulanger, directeur général du Service des études à la Commission des écoles catholiques de Montréal; directeur de la Canadian Education Association; président de l'Association canadienne des éducateurs de langue française et de l'Association des directeurs des études de la province de Québec.

Pour les éminents services qu'il a rendus à la cause de l'éducation au Canada français.

Défense de vous noyer!

Savez-vous quel est le moment de la journée où l'on peut nager avec le plus de sécurité? ... ce qu'il faut faire en cas de crampes soudaines à la jambe? ... comment demeurer à la surface de l'eau, même si vous ne savez pas nager?

SÉLECTION de juin vous met en garde contre les risques de noyade et vous enseigne la nouvelle méthode de respiration artificielle préconisée par les sociétés de sauvetage. Lisez les huit règles très simples que l'on vous propose: elles peuvent vous aider à sauver votre vie ou celle d'un autre.

Achetez SÉLECTION de juin aujourd'hui: plus de 30 articles d'intérêt durable.

Doctorats honorifiques décernés par l'U. de M.

A l'occasion de la collation des grades, le vendredi 3 juin, l'Université de Montréal confèrera des doctorats honorifiques aux personnalités suivantes:

Doctorats de l'Université:

1) Son Excellence le major général Georges Vanier, D.S.O., pour ses éminents états de service dans les carrières militaires et diplomatiques.

2) Son Excellence Emile Vaillancourt ambassadeur du Canada au Pérou; premier ministre du Canada en Yougoslavie, en 1948; chef de la délégation du Canada à la conférence diplomatique de Genève, en 1949.

Pour sa carrière diplomatique et son oeuvre dans les monuments historiques.

Doctorat honorifique en sciences médicales:

Dr. E. G. D. Murray, qui vient de prendre sa retraite du département de bactériologie de l'Université McGill.

Pour sa longue carrière scientifique dans l'enseignement et la recherche, et ses travaux en bactériologie.

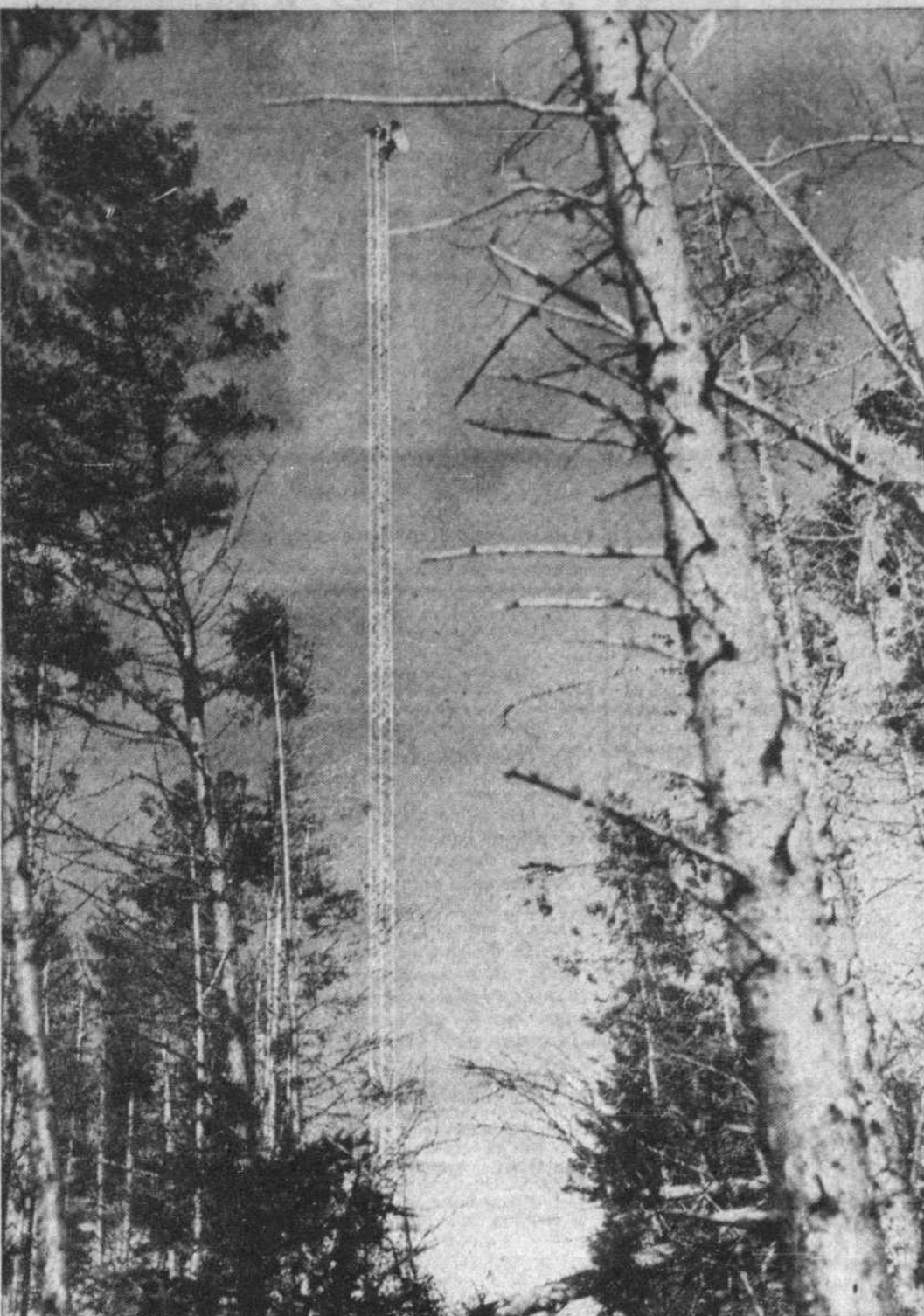
Doctorat honorifique des sciences commerciales:

M. Aristide Cousineau, financier et industriel canadien-français, pour souligner sa longue carrière et ses succès dans le monde des affaires.

Président de René T. Leclerc Inc., Acton Rubber Ltd., Acton Shoe Ytd., Alfred Lambert Inc. et de Canada Flooring Ltd. Administrateur de la Banque Canadienne

La loi des valeurs mobilières est en vigueur

La loi provinciale réglementant la vente des valeurs mobilières, votée par la Législature à la



Cette antenne démontable fixée au sommet d'une tour de 1250 livres près de Halifax servira de relai au réseau transcanadien des ondes micrométriques pour relayer les programmes de télévision d'un océan à l'autre d'ici deux ans. Le réseau qui s'étendra de Vancouver à Sydney, N.-E., sera prêt à fonctionner au début de 1958. (Photo de la C.P.)

Chronique judiciaire

Bradshaw et Springer coupables d'homicide involontaire

par Yves LAPIERRE

Deux jeunes nègres de 24 ans et une blanche de 21 ans étaient hier matin assis sur le banc des accusés, en Cour d'Assises, Lionel Bradshaw, représenté par Me Alexandre Chevalier, C.R., et William Springer, représenté par Mes Lyon Jacobs, C.R. et Alvin B. Jacobs, le père et le fils, étaient accusés conjointement avec Ruth Ryan, du meurtre de M. Léon Januszewski, un polonais de 44 ans qui tenait une maison de cham-

pres au 1309 rue Torrance. Les accusés devaient être jugés par douze jurés de langue anglaise mais à l'ouverture de l'audience, Me George Hill, C.R. procureur senior de la Couronne, déclara au tribunal qu'il n'avait pas de preuve à offrir contre Ruth Ryan et qu'il acceptait un plaidoyer d'homicide involontaire contre Bradshaw et Springer.

La jeune fille fut immédiatement libérée par le juge Lazure,

AVEZ-VOUS LU?

Obsédés et Angoissés Nerveux-Timides-Mélancoliques

- I.—La Névrose: maladie trop peu comprise. 278 pp. \$2.50
- II.—La Névrose: cette grande misère humaine, 275 pp. \$2.50
- III.—La Névrose: rempart de la maladie. 270 pp. \$2.50
- IV.—Névrose, Conscience, Religion, 268 pp. \$2.50
- V.—Fautes à éviter en Education, 175 pp. \$1.50

par André La Rivière

Psychanalyste consultant et Catholique, de Montréal
De la Société des Psychologues d'Angleterre et d'Allemagne
Statisticien des Hôpitaux de Paris (1916-1951)
Ancien bouvier d'Europe des gouvernements de France et du Québec

Sommaire de chaque volume envoyé GRATUITEMENT sur demande

Les 5 volumes... \$10.00 (Franco)

Ouvrages basés sur une expérience personnelle de plusieurs années de clinique psychanalytique faite auprès de patients religieux et laïcs

Tous ces ouvrages, très faciles à lire et rédigés d'après les textes de sa Sainteté le PAPE PIE XII concernant les sciences psychologiques, sont APPROUVÉS A L'UNANIMITÉ PAR TOUS LES PRÊTRES-MÉDECINS DU CENTRE DE PSYCHO-THERAPIE pour le Clergé français

Editions Psychologiques Enrg.,
3426, avenue Marcell, N.-D.-G., Montréal — HU. 8-4312

Pour votre foie...

VICHY CELESTINS

eau minérale alcaline naturelle, importée de France
Méfiez-vous des imitations!!!

Exigez CELESTINS...

L'eau qui fait... du bien

La chaleur? Pouf, ces deux-là ne s'en font pas!

COMPLET TROPICAL en MOHAIR

Décidément, ces complètes offrent le summum d'élégance et de confort estival. Le mélange équilibré de Worsted, Botany pure laine et de Mohair garanti une résistance exceptionnelle aux traisements. Le tissu Mohair provient de pays lointains de l'Asie Mineure. A un tissu aussi luxueux, ajoutons l'expertise traditionnelle de FASHION-CRAFT et vous obtenez un vêtement poids-plume, confortable et de grande distinction. Choix de couleurs en vogue.

\$65.00

Compte courant disponible

Lechasseur

974, Ste-Catherine ouest (à l'est de Metcalfe)
274, St-Jacques ouest — 281, Ste-Catherine est

"Le problème du divorce"

Depuis plusieurs années chaque session fédérale suscite des débats au sujet du divorce. Des législateurs voudraient voir disparaître le comité sénatorial qui étudie les bills venant des provinces de Québec et de Terre-Neuve, les deux seules provinces qui n'ont pas de tribunaux de divorce. Des projets de loi annuels visant à créer indirectement de tels tribunaux ont échoué jusqu'ici, mais ceux qui souhaitent ce changement ne se lassent pas et reviennent sans cesse à la charge.

L'opposition du Québec là-dessus est irrédicible parce que le divorce est réproché par la doctrine catholique, et que notre droit civil procède, conformément à notre foi, l'indissolubilité du mariage. Ce sont des députés d'autres provinces qui alimentent ce débat, et notamment des membres de la C.C.F. qui n'ont rien à perdre dans notre province. La majorité non catholique qui accepte le divorce pourrait sans doute trancher brutalement la question et nous imposer ses vues; mais le parti qui pratiquerait cette brèche dans notre autonomie et notre droit civil, qui briserait le compromis de 1867, et violerait ainsi les convictions religieuses du Québec, le paierait cher sur le plan politique; la réaction serait encore plus profonde et plus durable qu'elle ne le fut après la conscription de 1917 ou après l'affaire Kiel.

Est-ce à dire que le débat soit sans issue? Pas du tout. Il existe une solution logique et normale qui fut déjà proposée à plusieurs reprises, et que le R. P. de Léry, S.J., rappelle et appuie dans un ouvrage très documenté qui vient de paraître: *Le Problème du Divorce*. (Éditions Bellarmin, avril 1955). L'ouvrage comporte d'abord un exposé doctrinal concis et clair du sujet, avec la réfutation des sophismes qu'on invoque contre l'indissolubilité du mariage. Puis l'auteur fait l'histoire de la question au Canada, pour dégager ensuite les aspects constitutionnels du débat et conclure par l'exposé de la solution qui permettrait de résoudre ce conflit.

La partie historique du volume mérite de retenir l'attention car elle atteste la continuité de notre province en cette matière. Il n'était évidemment pas question de divorce dans la Nouvelle-France; la Coutume de Paris, source de notre droit civil, n'admettait que la séparation de corps. Après la conquête, l'Acte de Québec de 1774, confirmant nos lois civiles, a ainsi maintenu chez nous l'indissolubilité du mariage. Mais en Angleterre la coutume s'était introduite un siècle plus tôt d'accorder des divorces par lois spéciales du parlement; la législature du Haut-Canada adopta un premier divorce en 1840. Sous l'Union, le parlement accorda trois divorces par des lois spéciales, après des débats où s'exprima énergiquement l'opposition du Bas-Canada. L'on peut donc conclure que jamais notre province, comme entité distincte, n'a accordé de divorce.

Les trois provinces maritimes ont des lois de divorce assez anciennes. La Colombie, où furent appliquées les lois anglaises par proclamation du gouverneur en 1858, reçut ainsi la loi de divorce adoptée à Londres l'année précédente. C'est donc en vertu de lois antérieures à 1867, et qui subsistaient sous la Confédération, que ces provinces ont par la suite établi des tribunaux de divorce: l'Île-du-Prince-Édouard ne l'a fait qu'en 1945. En 1886 et 1888, le parlement fédéral a décrété que les lois anglaises existant en 1870 s'appliquaient au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest; en 1919, le Conseil privé a décidé que cette loi générale avait introduit dans les trois provinces la loi anglaise du divorce; elles ont des tribunaux de divorce depuis cette date.

Quant à l'Ontario, le parlement fédéral a voté en 1930 le bill Woodsworth établissant

des tribunaux de divorce dans cette province. Le bill n'a été adopté que par quinze voix de majorité, alors que 21 députés du Québec et 22 de l'Ontario se sont abstenus de voter. On ne peut donc pas dire que cette loi reflète l'opinion canadienne, ni même celle de l'Ontario où la majorité favorable a été de 8 voix avec 22 abstentions.

Par la Confédération le parlement fédéral a reçu juridiction en matière de mariage et de divorce tandis que les provinces conservent la juridiction sur la célébration des mariages dans la province. Le parlement fédéral aurait le pouvoir constitutionnel d'instituer une loi de divorce pour tout le pays; il ne l'a jamais fait. Pour le Québec et Terre-Neuve, il se limite à octroyer des lois spéciales qui ne changent pas la loi générale dans ces deux provinces.

On a parfois soutenu que la distinction était illusoire. Mais dans tous les débats parlementaires qu'il s'échelonnent depuis 1875 sur le thème du remplacement des lois spéciales par l'établissement de tribunaux dans ces provinces, d'éminents juristes ont soutenu la différence fondamentale des deux régimes. Si Ottawa créait, directement ou indirectement, des tribunaux de divorce pour le Québec, il supprimerait ainsi l'article de notre Code civil qui proclame l'indissolubilité du mariage; tandis que les lois spéciales, lois d'exception, ne suppriment pas la loi générale. C'est là ce qu'ont soutenu, entre bien d'autres, sir Wilfrid Laurier, deux ministres de la justice, MM. Doherty et Lapointe, et M. Saint-Laurent alors qu'il était ministre de la justice en 1944.

La constitution a donc créé en cette matière un conflit de juridiction. Mais si ce compromis a confié le mariage et le divorce au pouvoir fédéral, maint aspects du problème, surtout quant au sort des enfants, relèvent des provinces. Solution boiteuse qui explique que le pouvoir fédéral ait remis son autorité aux provinces quand celles-ci voulaient accepter des tribunaux de divorce. La seule solution véritable c'est de défaire ce mauvais compromis qui souleva tant de protestations chez nous à l'époque, et que le pouvoir fédéral remette entièrement aux provinces toute la juridiction sur le mariage.

Cette solution a été proposée en 1930 par M. Henri Bourassa, et M. Cahon l'appuyait alors en disant que le pouvoir fédéral est inapte à exercer l'autorité que la constitution lui attribue dans ce domaine. Des groupements comme la *Divorce Reform League* de la Colombie anglaise, et la *Marriage and Divorce Reform Association*, de Toronto, se sont prononcés dans le même sens. A la conférence fédérale-provinciale de 1950, M. Duplessis, dans le mémoire soumis au comité des procureurs généraux du Canada et des provinces, demanda un amendement à la constitution dans ce but, et l'idée reçut l'approbation des représentants du Nouveau-Brunswick, de l'Alberta et de la Saskatchewan.

Le Père de Léry réfute les objections qu'on pourrait apporter à ce règlement du problème, quant aux prétendus droits des groupes non catholiques de la province. Par contre, de nombreux arguments favorisent cette solution, en particulier le fait que dans tous les pays de régime fédéral, ce sont les provinces et non le pouvoir central qui ont juridiction sur le mariage. C'est la seule façon équitable de sortir de la situation présente qui ne satisfait personne; car si la constitution avait prétendu imposer le divorce à toutes les provinces, jamais le Québec ne serait entré dans la Confédération. Ce serait trahir l'entente de 1867 que d'imposer des tribunaux de divorce à notre province.

Paul SAURIOL

BLOCS-NOTES

C'était hier...

Mesurons-nous bien l'ampleur de la volte-face effectuée par les Soviétiques à l'endroit de Tito? Le communisme est un parti et une Église. Cette Église a mis Tito à l'index en 1948. Elle l'a appelé Judas. Elle l'a retranché de son sein et déclaré anathème. Comme cette Église est un parti, toutes les sections nationales du parti communiste ont reçu l'ordre d'adopter contre Tito. Et comme ce parti tient le pouvoir en Russie et chez ses satellites, tout fut mis en œuvre pour faire tomber le régime yougoslave. En d'autres termes, le bras séculier fut requis d'exécuter les sentences ecclésiastiques contre l'hérétique.

Les sanctions se sont mises à l'hérésie titiste pleurovoir. Sanctions politiques: on isolait Tito, alors vraiment seul, car l'Occident mit quelque temps à penser l'adopter. Sanctions économiques: l'aide russe fut supprimée, l'hérésie majeure; il incarnait la tentative sacrilège, pour une démocratie populaire, de sortir de l'orbite russe. Il devint du même coup l'espérance des démocrates capitalistes, car il marquait une brisure dans le monolithisme communiste. On se mit à souhaiter, chez nous, que les républicains communistes se tiffassent ou tiffassent quelque peu; c'est-à-dire qu'on se demanda si le communisme, en devenant "national", ne s'annulerait pas stratégiquement.

Les Russes l'ont craint. Ils ont pourchassé le titisme chez les satellites. Il en tomba plusieurs. Il ne rentra pas ses relations avec l'Occident. Mais d'avoir des amis dans

L'opinion du lecteur

Une loi surannée régit le système des subventions aux collèges classiques

par Charles-Henri DUBE

Le système de distribution des octrois aux collèges classiques repose sur une loi qui date de 1922, une loi qui ne répond plus du tout à la situation actuelle de l'enseignement classique dans la province de Québec. Quoique révisée en 1941, cette loi ne sert qu'un groupe privilégié de collèges classiques. On le comprend aisément quand on prend connaissance de l'article 2: "Un collège classique, au sens de la présente loi, comprend toute institution d'enseignement secondaire existant le 8 mars 1922, et reconnue comme telle par le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique."

Près d'une quarantaine de demandes de reconnaissance sont présentement déposées au Comité Catholique (constitué d'autant de laïques qu'il y a d'évêques ayant juridiction dans la province de Québec). Les collèges classiques de jeunes filles, les séminaires de communautés (religieuses-prêtres ou religieux-trères) et les collèges classiques à direction laïque ne peuvent bénéficier de l'octroi annuel de \$15,000 versé annuellement aux collèges classiques diocésains et à certaines autres institutions du genre (externats par exemple). Encore faut-il dire que cette subvention annuelle, apparemment fixe, varie selon des critères assez mal déterminés.

Cette situation est assez paradoxale et cadre plutôt mal avec la récente déclaration de l'hon. Maurice Duplessis à Trois-Rivières: "Nous voulons multiplier les facilités d'enseignement pour que les laïques en profitent." Elle contraste aussi avec cette affirmation de l'évêque de l'endroit, faite le même jour: "L'État considère ses octrois à l'éducation comme une aide nécessaire." (Textes tels que rapportés dans *Montréal-Matin*, 2 mai 1955). Pour s'attacher au système en vigueur il faut beaucoup de courage et d'abnégation d'esprit chez les membres du Comité Catholique. Et nous allons le démontrer plus loin.

La plupart des maisons d'enseignement classique qui ont une demande de reconnaissance pendant au Comité Catholique de l'Instruction publique, sont toutes, soit affiliées à l'une ou l'autre université du Québec.

Cette affiliation ne les sert aucunement, cependant, en ce qui regarde les subventions secondaires qui reçoivent l'approbation du Comité Catholique. Il n'y a pas de lien nécessaire, automatique, entre l'affiliation et l'octroi. En somme, l'affiliation universitaire ne constitue pas un critère suffisant. Il y a même certains collèges qui bénéficient de l'octroi annuel de base en vertu de la reconnaissance du Comité Catholique, sans être pour cela affiliés à une université.

Pourtant, les maisons d'enseignement classique ainsi brimées ont assez fait valoir le rôle important qu'elles jouent dans la société du Québec et leurs droits aux appuis financiers du gouvernement. D'une part, les collèges classiques de jeunes filles du Québec (au nombre de 15) ont déclaré, dans leur récent mémoire à la Commission Tremblay, n'avoir reçu "aucune aide financière quelconque, ni annuelle, ni extraordinaire de la Province." D'autre part, les petits séminaires de communautés religieuses ont réclamé de l'État provincial, dans leur mémoire particulier à la Commission Tremblay, "les mêmes soutiens

les deux camps lui permettra de maintenir l'indépendance active qu'il veut pour son pays.

Cela, les Russes le savent. Et ils l'acceptent.

Ils ont envoyé à Belgrade, non pas un quelconque représentant, mais les deux chefs du pays, Kroustchev et Boulganine. Kroustchev bénit le communisme de Tito, que la *Pravda* déclare fort acceptable. En somme, Tito est reconnu bon marxiste par ceux qui le mettaient avant-hier à l'index.

De bonne stratégie

Cela se passe après la signature du traité de paix autrichien. Les Russes risquent de soulever à l'intérieur des États satellites un profond espoir d'indépendance. Concentraient-ils à le combler, si l'Occident acceptait une neutralisation de l'Allemagne? Estimerait-ils que c'est payer trop cher une solution qu'ils désirent avec ardeur? Ils se reculent pour l'heure; mais le refus est-il aussi définitif qu'on le prétend à Washington?

En tous cas, c'est dans ce sens que devrait travailler la diplomatie occidentale: obtenir que la zone de neutralité (armée s'il le faut) soit plus vaste, et soit taillée à l'intérieur de l'empire russe aussi bien que de la zone d'influence américaine. Entrer à fond dans le jeu de l'adversaire, mais avec l'intention de le tourner, nous paraît de la meilleure stratégie, que les explosions de mauvaise humeur ou les excès de prudence.

Les Russes prennent des risques énormes. Ils ont cru reconnaître chez les peuples un grand désir de neutralité, inspiré d'une horreur profonde de la guerre. Ils tablent là-dessus. Nous aurions tort de ne pas doubler la mise.

On simerait connaître là-dessus l'opinion officielle du Canada. N'avons-nous pas des responsabilités internationales? Et ne pouvons-nous pas formuler avec insistance les suggestions qui nous semblent opportunes?

ANDRÉ L.



—"Merci, mieux vaut être libre que neutre."

Lettre de Washington

L'acceptation de Moscou

par Henri PIERRE

(Tous droits réservés pour le "Devoir" et le "Monde")

De la dernière note soviétique, Washington ne retient que l'acceptation de Moscou de participer à la rencontre des Quatre Grands. Ainsi qu'il apparaît dans le communiqué officiel du département d'Etat, Washington ignore délibérément les attaques de Krenin et se refuse à entrer dans une controverse inutile. La manœuvre de division est par trop évidente, souligne-t-on, pour qu'il soit nécessaire de la dénoncer. En fait, on ne pense pas que les Russes puissent sérieusement croire pouvoir agir sur les gouvernements de Londres et de Paris par le passage qui leur est spécialement adressé.

Encore une fois, l'objectif russe est d'influencer les opinions publiques par-dessus la tête de leurs gouvernements respectifs. L'essentiel, dit-on encore, est que Moscou accepte l'invitation des Occidentaux et surtout qu'il soit d'accord sur la nature de la réunion projetée.

LE PROBLEME DES SATELLITES

La note russe reconnaît en effet implicitement que les Trois Grands ne visent pas à régler les problèmes dans les quelques jours de discussions qui leur sont attribués, mais se borneront seulement à déterminer les questions à débattre, à définir les méthodes générales de la discussion, laissant à leurs ministres le soin d'entrer dans les détails. Quant au problème des satellites, qui constitue le motif principal des protestations soviétiques, on n'y accordeit pas dans les milieux officiels une importance exagérée.

D'abord pour la simple raison que si les Russes refusent d'en débattre, il n'y a pas de moyen pratique pour obtenir que l'affaire vienne jamais en discussion. Certes il faut s'attendre que pour des raisons de politique intérieure évidentes, les représentants américains évoquent cette question en invoquant les traités de paix signés à Paris et violés par les Russes. Personne ne croit cependant que Washington se battra désespérément sur le problème des satellites qui ne sera évoqué que dans le cadre d'une contre-offensive diplomatique, dans l'hypothèse où Moscou reviendrait.

Et l'on verra bien si le refus de reconnaître les quelque quarante collèges classiques qui en ont assez de se voir traiter de l'Alpe à Pila, est dû à la malveillance et à la résistance sourde du gouvernement ou le pourqui de son inaction.

L'ACTUALITE

Rencontre au sommet

La conférence des Quatre Grands ont en parle pour juillet n'est pas une formule nouvelle, mais c'est quand même un phénomène récent, dû aux progrès des communications et aussi, malheureusement, à l'expansion parallèle des armes et de la guerre.

Les choses ont bien changé depuis le moyen âge, mais une comparaison avec les rencontres des chefs d'États de l'époque ne manque pas d'enseignements. Dans des siècles violents, où les guerres étaient forcément circonscrites par les méthodes rudimentaires de combat et les moyens limités de déplacement, mais où les conflits étaient fréquents et toujours à recommencer. Les rencontres furent innombrables entre chefs d'État soit pour des trêves, pour des traités de paix ou de alliances. Ces entretiens avaient lieu parfois en terrain neutre, chez des princes qui avaient servi d'intermédiaires, ou encore aux frontières qui alors étaient souvent vagues et imprécises.

Toutefois, de telles rencontres n'étaient pas sans danger, et il arrivait que pour des raisons de sécurité et aussi de prestige, on se rencontrait au milieu d'un pont. Même alors les risques étaient réels. C'est à l'occasion de conversations entre le dauphin Charles (le futur Charles VII) et le duc de Bourgogne Jean Sans Peur, au pont de

Montereau, sur l'Yonne, en 1419 que le duc fut assassiné par les gens du dauphin.

En 1488, à l'entrevue de Féronne, Louis XI se trouva prisonnier de Charles le Téméraire et se vit contraint de prendre part à la répression de la révolte lilloise que ses propres émissaires avaient soulevée. Ce qui faisait écrire au chroniqueur Philippe de Commines, pémissant sur le sort de son maître, que de telles rencontres étaient "grant folie".

De pareils attentats s'expliquent par le fait que les souverains de l'époque jouaient un rôle personnel de premier plan, notamment dans la conduite des guerres, et que le fait de les assassiner ou de les faire prisonniers avait une influence directe sur la conduite des hostilités. Il serait bien étonnant que la prochaine rencontre au sommet comporte de la part de l'un des Quatre un complot d'assassinat; car la mort d'Eisenhower ou de Boulganine ne diminuerait en rien la force militaire de l'une ou l'autre puissance; ce pourrait être au contraire l'amorce du cataclysme qu'on veut éviter.

Par contre, l'évolution a eu une conséquence inverse sur la déclaration de guerre. En 1337, Édouard III avait chargé l'évêque de Lincoln, et les comtes de Northampton et de Suffolk, de se rendre avec une suite nom-

LE STATU QUO EN ALLEMAGNE

A la vérité, l'impression prévalait ici que pour des raisons différentes les "Quatre" préféreraient maintenir le statu quo en Allemagne plutôt que de courir le risque d'une solution aventureuse. A moins bien entendu que le Kremlin ne soit vraiment décidé à payer le prix fort pour l'unification et la neutralisation de l'Allemagne, c'est-à-dire le retrait de l'armée rouge des pays satellites et la discussion du problème des libertés fondamentales en Europe orientale.

Mais l'impression générale est qu'aucun des "Quatre", sans parler d'Adenauer, n'est disposé à modifier radicalement l'état de choses existant. Dans ce cas la question des satellites sera peut-être évoquée pour la forme, mais pas discutée. Ce que l'on entrevoit plus clairement maintenant, c'est une solution beaucoup moins ambitieuse, un règlement partiel et provisoire de nature cependant à créer une détente, c'est-à-dire un pacte de non agression entre les deux groupements militaires rivaux, un accroissement des échanges commerciaux entre les deux Allemagnes et l'amorce d'un retrait des positions militaires avancées des deux camps en Allemagne.

Quant au problème du lieu et de la date de la conférence des "Grands", on pense qu'il sera résolu peut-être même avant la rencontre de San-Francisco, car ni l'Occident ni Moscou ne peuvent se permettre vis-à-vis de l'opinion publique mondiale, en maintenant une position intransigeante à ce sujet, de prendre la responsabilité d'empêcher la conférence d'avoir lieu.

Albin

TELEVISION

MARDI 31 MAI

CBFT MONTREAL - Canal 2
3.00-Musique
5.30-La Boutique fantasque
Aventures de jeunes interprètes par des jeunes
6.00-Musique
7.00-Ce soir à CBFT
Explications sur l'horaire et entrée en matière des programmes.

A l'affiche demain
CBMT MONTREAL - Canal 6
CBOT OTTAWA - Canal 4
3.00-Musique
3.55-To-day on CBMT
4.00-The Mystery of the Snakekin Belt

MERCREDI 1er JUIN

CBFT MONTREAL - Canal 2
3.00-Musique
5.30-Ile aux Trésors
Avec Michel Noël dans le rôle du Capitaine Hublot qui fait revivre une grande figure chaque semaine

CBMT MONTREAL - Canal 6
CBOT OTTAWA - Canal 4
3.00-Musique
3.55-To-day on CBMT
4.00-Children of Many Lands

3.00-Musique
3.55-To-day on CBMT
4.00-Children of Many Lands
4.30-Super Circus
5.00-Folk Songs
5.30-CBMT-Howdy
Dooey
CBOT-Ile aux Trésors
Guy Lombardo Show
CBOT-Range Riders
6.30-Tabloid and Weather
6.50-News
7.00-Life with Elizabeth
CBOT-14, rue de Galais
7.30-Libérec
8.00-CBMT-Vic Obeck
CBOT-Pays et Merveilles
8.30-CBMT-I Love Lucy
CBOT-La Famille Plouffe
9.00-Ford Theatre
9.30-On Stage
10.00-Médecine
10.30-Burns Chuckwagon
11.00-CBC News
11.15-CBMT-Movie Nite - CBOT-Sportscholar
11.30-CBOT-Guy Lombardo

Au parc Belmont

Spectacle original présenté par Kosmar

La réputation qui avait précédé l'audacieux Kosmar, l'adriatique glan, au Parc Belmont, le décrivait comme un artiste d'un genre nouveau et bien différent. Cette réputation n'était pas surfaite, comme le SUCCES DE SES D3 2 L'AF succès de ses débuts à l'affiche du spectacle gratuit du Parc Belmont, l'a démontré. Il y tient la vedette depuis lundi et remplit un engagement de deux semaines.

Kosmar exécute les exploits acrobatiques les plus incroyables, en plein mouvement, sur un mince câble, tendu, un peu à la façon d'une écharpe, très haut, au-dessus de la tête des spectateurs. Des réflexes éclairés et un minutage exact sont indispensables à ce numéro et Kosmar ne manque ni des uns ni de l'autre. Laisance avec laquelle il exécute les tours les plus difficiles les font paraître faciles, mais il lui fallut des années pour les perfectionner.

Kosmar commença la deuxième semaine de son engagement au Parc, lundi, et il y présente son numéro tous les jours, à cinq heures et onze heures p.m., sauf le lundi, alors qu'il n'y a qu'un seul spectacle, à onze heures p.m.

Kosmar offrit sa première représentation le jour de la fête de la reine, devant un public d'adultes et de jeunes. Les exclamations et les cris d'émotion qui fusèrent de la foule, à cours du numéro, témoignaient de l'audace déployée par cet artiste ténébreux.

Cet engagement au Parc Belmont, marque la première visite au Canada de Kosmar, qui vient d'arriver d'Europe. Le Parc Belmont continue donc sa politique d'offrir au public Montréalais toutes les premières possibles dans le domaine de la récréation en plein air.

La gazette artistique

CINEMA DE PARIS: "Les Conquérants Solitaires", 11 h, 18, 2 h, 10, 4 h, 14, 7 h, 9 h, 22.

BIJOU: Son dernier verdict, 12h, 34, 5h, 17, 10h, 14, La Chaireuse de Parme, 2h, 27, 7h, 24.

ST-DENIS: Le Masque Bleu, 12,00h, 2h, 25, 5h, 32, 10,00h. Elle n'a dansé qu'un seul été 1h, 36, 5h, 52, 8h, 28.

ORPHEUM: The Black Pirates, 11h, 35, 7h, 10, 4h, 45, 7h, 25, 10,00h. The Fast and The Furious, 10h, 10, 12h, 50, 5h, 50, 6h, 50, 8h, 40.

ODEON-CHOMPLAIN: Chevalier sans Loi, 12h, 3h, 25, 6h, 46, 10h, 13, Belle de San-Francisco, 1h, 43, 5h, 96, 8h, 33.

LA SCALA: Raspoutine, 12h, 15, 3h, 25, 5h, 25, 8h, 32, 10,00h. Elle n'a dansé qu'un seul été 1h, 36, 5h, 52, 8h, 28.

LOEWS: Vera Cruz, 10h, 20, 12h, 40, 2h, 55, 5h, 15, 7h, 35, 9h, 50.

PALACE: A Man Called Peter, 10h, 12h, 15, 2h, 30, 4h, 50, 7h, 05, 9h, 25.

CAPITOL: Captain Lightfoot, 10h, 40, 12h, 55, 2h, 05, 5h, 20, 7h, 30, 9h, 45.

PRINCESS: Escape to Burma, 10h, 20, 12h, 40, 2h, 55, 5h, 15, 7h, 35, 9h, 50.

ALOUETTE: Les enfants ne sont pas à vendre, 10h, 12h, 55, 2h, 30, 5h, 45, 9h, 40. Etrange mariage, 11h, 40, 2h, 35, 5h, 35, 8h, 30.

Lettre d'Ottawa

(Suite de la page 10)

M. Dufresne a invoqué, lui aussi, les arguments de la centralisation et de l'étatisation. "Permettre aux chemins de fer nationaux de créer un réseau routier, dit-il, constituerait une grave violation des principes établis depuis la Confédération et qui vaudrait au sabotage systématique et général de l'entreprise privée. Je crains que cette mesure ne soit l'oeuvre irrédéchible de quelque bureaucrate puissant dont l'influence au sein des chemins de fer nationaux domine celle du ministre même."

Devant l'opposition qui s'est ainsi manifestée, le ministre des transports, M. Marler, a déclaré son intention d'apporter des amendements à la mesure. Il a laissé entendre que les pouvoirs accordés aux chemins de fer nationaux seraient subordonnés à la législation provinciale en matière de transport routier.

Si ces amendements ne sont pas jugés satisfaisants, on peut s'attendre à ce que la bataille reprenne au comité des chemins de fer. Les députés oppositionnistes québécois n'ont pas été les seuls à critiquer la mesure, mais ils sont ceux qui ont formulé leur opposition avec le plus de vigueur.

Michèle Morgan, première vedette du cinéma français

par René JEANNE

Le cinéma français vient de lancer à travers le monde son premier film en "Cinemascope": OASIS d'Yves Allegret. Quelle que soit l'opinion que l'on ait concernant ce système d'élargissement de l'écran et le surcroît d'intérêt qu'il peut apporter au spectacle cinématographique, il n'est pas niable que la production d'un film de ce genre représente financièrement, industriellement et techniquement un effort qui convient de ne pas sous-estimer.

Mais OASIS se recommande encore par d'autres mérites et celui tout d'abord d'entraîner le spectateur jusque dans cette Afrique du Nord qui, bien que à quelques heures d'avion de Paris, reste malgré la beauté de ses sites non seulement peu exploitée par les cinéastes pourtant avides de pittoresque et de lumière mais encore à peu près ignorée du grand public. Enfin, dernier mérite à inscrire à l'actif d'OASIS et non le moindre, c'est Michèle Morgan qui, à côté de Pierre Brasseur, en tient le principal rôle féminin.

Professionnellement et à l'étage supérieur des hommes d'affaires qui détiennent les carnets de chèques et dans la vie de qui entreprendre un film est ce que dans la vie diplomatique est la mise sur pied de l'Organisation Atlantique ou de la Communauté Charbon-Acier, une vedette d'un film suffit à assurer le succès commercial de ce film sous toutes les latitudes et à faire courir vers les écrans les millions de spectateurs sans qui ce serait la fin du Cinéma des vedettes et, éventuellement, des graves, des combinaisons internationales qui sont la raison d'être des producteurs. La définition de vedette et s'il n'est pas facile de réviser les conditions qu'elle exige, il est encore bien moins pour ceux qui se sont élevés jusqu'à la vedettariat, de se s'y maintenir.

Pour Michèle Morgan, cela n'a été et continue à n'être qu'un jeu. Une comédienne de grand talent et de grand renom à qui un journaliste indiscret demandait récemment à quel âge elle avait débuté, répondit: "A quinze ans. Comme tout le monde". Il semble bien que Michèle Morgan

D'autres se sont vus accorder après des années d'attente, l'entrée de notre Musée et quelques expositions sporadiques dans les galeries locales. Le plus grand nombre doit se contenter, dans des conditions déplorablement, d'exposer, ici ou là, quelques tableaux.

Mais toujours subsiste le danger que seules puissent être montrées au public, des oeuvres qui soient conformes à une certaine image plastique que l'évolution de la peinture contemporaine comme celle des peintres eux-mêmes, ont rendu acceptable en notre milieu.

Afin de lutter contre tout nouvel académisme tyrannique et pour donner à toute aventure plastique nouvelle, l'issue dont elle a besoin, "L'Actuelle" a été fondée, sous la direction de Guido Molinari, peintre montrealais, au numéro 278, ouest, rue Sherbrooke.

Tout en défendant l'intégrité et les possibilités illimitées des valeurs plastiques, cette galerie tendra, dans la mesure de ses moyens de se faire un lien entre tous les domaines artistiques qui sont l'expression d'une nouvelle sensibilité.

C'est pourquoi l'ouverture de cette galerie coïncidera avec l'inauguration d'une exposition collective de 20 jeunes peintres au profit de la représentation publique de l'oeuvre théâtrale de Claude Gauthier. Cette initiative est à la fois un hommage à l'oeuvre de critique plastique de cet écrivain et l'expression d'un désir impatient de voir monter un authentique théâtre canadien d'avant-garde.

FAITES VOTRE CHOIX DE BILLETS MAINTENANT!
CHAQUE SIÈGE EST RESERVÉ.
La Ligue des Cadets de l'Air du Canada présente...
Le seul et unique cirque RINGLING BROS and BARNUM BAILEY

OPERAS COMPLETS

enregistrements incomparables sur DISQUES LONG-JEU RCA VICTOR

- OPERAS EXTRAITS
LA TRAVIATA No. LM 6003
FAUST No. LM 6400
IL TROVATORE No. LM 6008
LA BOHEME No. LM 6006
RIGOLETTO No. LM 6021
CARMEN No. LM 6102
Mme BUTTERFLY No. LM 1839
BAL MASQUE No. LM 1911
FAUST No. LM 1825
LA TRAVIATA No. LM 1115
Le Barbier de Séville No. LM 1826
SAMSON et DELILAH No. LM 1848

EN PRIMEUR!
50 ANS D'OPERA LET 6701
Scotti - Gigli - Clement - Caruso
Martinelli - Chaliapine - Etc.
EDITION LIMITEE \$35.00

La Musique Moderne
Vendeur autorisé RCA Victor
4453 ST-DENIS HA. 3821
BOUTHILLIER MUSIQUE
6405 ST-HUBERT, près Beaubien CR. 7115

"Raspoutine" à la Scala

La réalisation et la mise en scène du superbe film "Raspoutine", présenté à l'affiche à La Scala, sont signées Georges Combret, un maître de la fresque historique en couleurs. On sait que "Raspoutine" a connu un succès éclatant lors de son lancement, à la réouverture du Radio-City Music-Hall, et les habitués de La Scala ne manqueraient pas de lui réserver la même faveur.

Né d'une famille de paysans de Sibirie, Raspoutine entra de bonne heure chez les moines orthodoxes. Il fut bientôt séduit par une doctrine nouvelle prêchée par un secte de l'Eglise russe, à savoir que pour mériter le ciel, il fallait se livrer au péché, pour ensuite s'en mieux repentir.

Cette doctrine était condamnée naturellement par l'Eglise russe, mais elle mena quand même Raspoutine jusqu'à la cour impériale. Ses aventures publiques, souvent scandaleuses, le désignèrent à la popularité. On voyait en lui un thaumaturge, double d'un grand pêcheur. Sa stature immense, il mesurait près de six pieds et demi et pesait 300 livres impressionnait aussi vivement l'imagination populaire.

Un incident à la cour - la maladie du tsarévitch - permit à Raspoutine de se rapprocher des souverains et de se rendre presque indispensable. Cela devait arriver plus tard et fin tragique, scène d'ailleurs reconstruite avec beaucoup d'émotion et de grandeur dans le film qui prend maintenant l'affiche à La Scala.

L'éclat des costumes et des décors donne à "Raspoutine" beaucoup de prix. Outre l'interprétation très en relief de Pierre Brasseur, on remarque dans divers rôles de second plan d'excellents artistes comme Renée Faure, Jacques Berthier et Micheline Francey.

2e SEMAINE
Cinéma de Paris
Un film étrange et rude comme la forêt elle-même
ALAIN CUNY ELAIRE MAFFEI
Les conquérants solitaires
RAYMOND CORDY

3e semaine sensationnelle
Radio City
MUSIC HALL de Montréal
"Chante Ma Guitare"
Revue Musicale, Décors Costumes Féériques

4e semaine sensationnelle
Radio City
MUSIC HALL de Montréal
"Chante Ma Guitare"
Revue Musicale, Décors Costumes Féériques

5e semaine sensationnelle
Radio City
MUSIC HALL de Montréal
"Chante Ma Guitare"
Revue Musicale, Décors Costumes Féériques

6e semaine sensationnelle
Radio City
MUSIC HALL de Montréal
"Chante Ma Guitare"
Revue Musicale, Décors Costumes Féériques

7e semaine sensationnelle
Radio City
MUSIC HALL de Montréal
"Chante Ma Guitare"
Revue Musicale, Décors Costumes Féériques

8e semaine sensationnelle
Radio City
MUSIC HALL de Montréal
"Chante Ma Guitare"
Revue Musicale, Décors Costumes Féériques

9e semaine sensationnelle
Radio City
MUSIC HALL de Montréal
"Chante Ma Guitare"
Revue Musicale, Décors Costumes Féériques

10e semaine sensationnelle
Radio City
MUSIC HALL de Montréal
"Chante Ma Guitare"
Revue Musicale, Décors Costumes Féériques

11e semaine sensationnelle
Radio City
MUSIC HALL de Montréal
"Chante Ma Guitare"
Revue Musicale, Décors Costumes Féériques

12e semaine sensationnelle
Radio City
MUSIC HALL de Montréal
"Chante Ma Guitare"
Revue Musicale, Décors Costumes Féériques

13e semaine sensationnelle
Radio City
MUSIC HALL de Montréal
"Chante Ma Guitare"
Revue Musicale, Décors Costumes Féériques



Après le Radio-City Music-Hall, La Scala met à l'affiche le grand film "Raspoutine". Pierre Brasseur remplit avec honneur le rôle du moine indomptable et supérieurement intelligent qui a bouleversé la vieille Russie des Tsars.

grandeur dans le film qui prend maintenant l'affiche à La Scala. L'éclat des costumes et des décors donne à "Raspoutine" beaucoup de prix. Outre l'interprétation très en relief de Pierre Brasseur, on remarque dans divers rôles de second plan d'excellents artistes comme Renée Faure, Jacques Berthier et Micheline Francey.

LA SCALA
PAPINEAU-BEAUBIEN VI.2921
en couleurs
Le film de tous les désirs!
PIERRE BRASSEUR
MIRANDA FAURE

Il n'y a qu'un CINERAMA
THIS IS CINERAMA
SIEGES RESERVES
ACTUELLEMENT EN VENTE A NOS GUICHETS!

IMPERIAL
1430 BUEARY Avenue B-102
Réservations par téléphone
Avenue 8-1845

LOEWS
COOPER
LANCASTER
VERA CRUZ

RASPOUTINE
un film de GEORGES COMBRET
Le moine diabolique dont le drame sanglant a bouleversé le monde entier.

"Les Enfants ne sont pas à vendre"
MARIAGE ÉTRANGE
ALOUETTE

CAPITOL
PALACE
A L'AFFICHE
ROCK HUDSON BARBARA RUSH JEFF MORROW
CAPTAIN LIGHTFOOT
A Man Called Peter

ORPHEUM
PRINCESS
A L'AFFICHE
The BLACK PIRATES
BARBARA STANWYCK ROBERT RYAN-DAVID FARRAR
ESCAPE TO BURMA

CE SOIR 8 hre FAUST
AMPHITHEATRE DU FORUM
METROPOLITAN OPERA
Demain soir, LA TRAVIATA

Il reste encore un bon choix de billets pour ce soir et demain soir.
Billets en vente au Forum

"L'HEURE DES ENFANTS" avec Tante Pauline
CJMS
1280 à votre cadran
Enfants amateurs - Bouffons - Histoires
\$250.00 en cadeaux
Salle St-Stanislas, 1371 rue Laurier est
de 11.00 à midi tous les samedis matin

BOURSE DE MONTREAL Bourse de Toronto

Table of stock market prices for Montreal and Toronto, including various indices and individual stock prices.

BOURSE CANADIENNE

Table of Canadian stock market prices, listing various companies and their share prices.

MINES HORS-LISTE

Table of prices for various mining stocks, including gold, silver, and copper mines.

Moyennes à Montréal

Table showing average stock prices for various categories in Montreal.

Moyennes à Toronto

Table showing average stock prices for various categories in Toronto.

Cours des Huiles

Table of oil prices for various grades and types.

Table of grain prices, including wheat, corn, and other agricultural products.

Prix des grains

Table of grain prices, including wheat, corn, and other agricultural products.

Prix des grains

Table of grain prices, including wheat, corn, and other agricultural products.

215 permis de bicyclettes

Article discussing the issuance of 215 bicycle permits in Montreal.

Echange de politesse

Article discussing a diplomatic exchange between Montreal and Toronto.

Echange de terrains

Article discussing a land exchange between Montreal and Toronto.

Le sgt-détective Earl McGrath est nommé à la morgue

News article about the appointment of Sgt-Detective Earl McGrath to the morgue.

M. Irénée Bonnier directeur de l'ONF dans le Québec

News article about M. Irénée Bonnier becoming the director of the ONF in Quebec.

Le nouveau titulaire possède une vaste expérience dans le domaine de la distribution et de l'utilisation du film éducatif

News article about the new head of the educational film distribution service.

Continuation of the article about M. Irénée Bonnier.

ANNONCEUR DEMANDE

Advertisement for a radio announcer position.

Petites annonces du "Devoir"

Small advertisements section including real estate and services.

COUR SUPERIEURE

Advertisement for a law firm or legal services.

Ernest Trudeau, des cités et districts de Montréal

Advertisement for Ernest Trudeau's services.

Ernest Trudeau, des cités et districts de Montréal

Advertisement for Ernest Trudeau's services.

Ernest Trudeau, des cités et districts de Montréal

Advertisement for Ernest Trudeau's services.

DETAILLANTS DEMANDES

Advertisement for retail outlets and services.

Ernest Trudeau, des cités et districts de Montréal

Advertisement for Ernest Trudeau's services.

Ernest Trudeau, des cités et districts de Montréal

Advertisement for Ernest Trudeau's services.

Ernest Trudeau, des cités et districts de Montréal

Advertisement for Ernest Trudeau's services.

COMPTABLES AGRÉÉS

Large advertisement for chartered accountants and their services.

Horizons sportifs

(par BERT SOULIERE)

C'est la journée du hockey aujourd'hui au salon Rose de l'hôtel Windsor. En effet, les gouverneurs de la Ligue de hockey Nationale, ainsi que les grands manitous des Ligues Américaine, Ligue Professionnelle de l'Ouest du Canada et Ligue Professionnelle du Québec tiendront d'importantes assises. Plusieurs questions seront apportées sur le tapis mais le principal item à l'agenda est sûrement le "repêchage" inter-ligues. Mais on peut s'attendre à ce que d'autres nouvelles émanent de cette réunion. Sans doute que l'on discutera de transactions de joueurs dans le circuit Clarence Campbell afin d'équilibrer le mieux possible les clubs de la Ligue Nationale en vue de la prochaine course au championnat. A peine vient-il d'être nommé pilote des Black Hawks de Chicago pour la prochaine saison que le vétérinaire mentor aux cheuvs blancs, Dick Irvin, a déjà commencé son programme de réorganisation dans le camp des représentants de la Ville des Vents. A la suggestion de Dick Irvin, la direction du club Chicago vient de bécoter un important échange de joueurs avec les Red Wings de Détroit, détenteurs de la coupe Stanley. Cette transaction implique huit joueurs également partagés entre les équipes concernées. Les Red Wings, appartenant à Margaret Norris et son frère Jim, ont cédé les joueurs d'avant Johnny Wilson, Glen Skov, Tony Leswick et le joueur de défense Benny Voit aux Black Hawks, propriété de Bruce Norris. En retour les porte-couleurs de la Ville des Automobiles ont fait l'acquisition des avants Dave Creighton, Jerry Toppazzini et Johnny McCormack et de l'arrière-garde, Buck Hollingworth, le successeur éventuel du vétérinaire Bob Goldham. La transaction est probablement avantageuse aux deux clubs, mais chose certaine, les Black Hawks de Chicago ont eu le meilleur.



Depuis quelques années, les Black Hawks font plus ou moins pitoyable dans la Ligue Nationale. L'hiver dernier cependant, même s'ils n'ont pas gagné beaucoup plus de parties que la saison précédente, les Black Hawks, alors pilotés par Frank Edmonds, ont su offrir une meilleure opposition à leurs adversaires. Ils n'étaient pas tellement puissants sur la défensive, mais à l'attaque ils pouvaient donner du fil à retordre aux autres clubs. Lorsqu'il a décidé de quitter les Canadiens pour accepter l'offre des Black Hawks de Chicago, Dick Irvin connaissait parfaitement bien les lacunes qu'il lui fallait et qu'il lui fallait encore faire. L'hiver prochain, un club un peu plus représentatif dans la Ligue Nationale. Sa tâche n'est pas une sinécure. Mais lorsqu'on connaît Dick Irvin, on n'a pas lieu de désespérer. C'est un travailleur infatigable, une compétence en matière de hockey et un meneur d'hommes. Bien s'étonnant un type pessimiste généralement, il n'a jamais eu cette attitude de défaitisme. Et on peut être convaincu que sous son règne les Black Hawks vont connaître une meilleure saison l'hiver prochain. Le départ de Skov et Leswick pour Chicago, brise dans le camp des Red Wings de Détroit l'un des meilleurs liens défensifs dans la Ligue Nationale. Skov et Leswick formaient avec l'agressif Marty Pavelich l'un des meilleurs trios dans le circuit Campbell pour tenir en échec les plus dangereuses lignes offensives dans le circuit. En Benny Voit, les Black Hawks viennent de mettre la main sur une défense plus expérimentée que le jeune Hollingworth. Voit s'est considérablement amélioré l'hiver dernier et sa présence à la ligne bleue sera un important atout pour l'équipe de Dick Irvin. En ce qui concerne le matériel de la coupe Stanley, les Red Wings, qui sont champions depuis les sept dernières années, se devaient de venir un peu en aide au club Chicago. Il leur fallait nécessairement faire quelques sacrifices. Le matériel que la direction des détenteurs de la coupe Stanley a cédé au Chicago ne les affectera presque pas et renforcera les Black Hawks. Ce geste posé par le Detroit prouve enfin qu'il veut coopérer avec les autres équipes

C. Parris et Rocky Nelson se signalent à Rochester

ROCHESTER, (PC) — Il a fallu dix manches aux Royaux de Montréal pour l'emporter par 5-4, dans la première partie d'un programme-double, qui aurait dû en durer seulement sept. C'est Glen Mickens qui reçut le crédit de la victoire, sa troisième de la saison, contre aucune défaite. Il lança les cinq dernières manches. Clyde Parris, qui a réussi quatre coups sûrs en cinq présences au marbre, a aussi frappé un circuit, de même que Rocky Nelson.

AB	P	Cs	R	A
Montréal	5	0	1	2
Rochester	4	0	0	0
TOTAUX	35	0	1	2

AB	P	Cs	R	A
Montréal	5	0	1	2
Rochester	4	0	0	0
TOTAUX	35	0	1	2

A—arrêté pour lancer pour Kump
B—arrêté pour Stanek à la 6e
C—arrêté pour Jacobs à la 6e
D—arrêté pour Markell à la 6e

Toronto divisé

BUFFALO (PC) — Le vétérinaire gaucher Bob Schultz a conduit les Bisons de Buffalo à un blanchissage de 1-0 sur les Maple Leafs de Toronto dans la deuxième partie d'un programme double de la Ligue Internationale disputé lundi après-midi devant une maigre foule de 2,333 personnes. Cette victoire des Bisons a mis fin à une série de neuf défaites consécutives. Les Maple Leafs avaient gagné la première partie par 7-4.

Le vétérinaire Johnny Hetki a ramené sa première victoire de la saison dans la première partie. Ed Stevens et Mike Gollat ont frappé chacun trois coups sûrs pour faire compléter cinq points. Stevens a frappé son sixième circuit de la saison tandis que Gollat a frappé deux doubles.

AB	P	Cs	R	A
Toronto	0	0	0	0
Buffalo	1	0	0	0
TOTAUX	0	0	0	0

Les magnats du hockey se réuniront lundi à Montréal

MONTREAL (PC)—Les magnats du hockey ont commencé à arriver à Montréal lundi pour un programme chargé de discussions entre les différentes organisations de hockey professionnel. Le tout se terminera mercredi par l'assemblée annuelle de la Ligue Nationale.

Les potins se mirent à aller bon train avec l'arrivée des premiers délégués et la plupart des conversations portaient sur la transaction effectuée en fin de semaine entre les Black Hawks de Chicago et les Red Wings de Detroit. Les Wings ont en effet échangé quatre joueurs pour quatre. Si d'autres transactions sont en voie d'achèvement, personne n'en parlait.

Huit blessés et un mort dans la classique d'Indianapolis

INDIANAPOLIS (PA) — L'élegant Bob Sweikert, d'Indianapolis, a remporté la victoire, lundi après-midi, dans la plus sanglante classique—une course d'autos de 500 milles—disputée depuis 25 ans. Bill Vukovich, de Fresno, Californie, deux fois vainqueur de cette fameuse course d'Indianapolis, y a perdu la vie.

Huit autres personnes ont été blessées dans la classique de lundi après-midi. L'accident qui a entraîné la mort de Vukovich impliquait cinq autos. C'était le premier accident fatal dans cette fameuse course du jour du Souvenir depuis que William Canton, d'Indianapolis, y trouva la mort, en 1947. Vukovich est mort emportant avec lui le record de piste de la classique. Il est la 46e victime depuis les débuts de la course, en 1930.

LE VAINQUEUR

Sweikert a remporté la victoire en parcourant les 500 milles à une vitesse moyenne de 128,209 milles à l'heure. L'an dernier, en gagnant la course pour la deuxième fois consécutive, Vukovich avait établi un record de piste en brûlant les étapes à 130,84 milles à l'heure. Sweikert, tout en victoire a été remporté au volant d'une Offenhauser neuve achetée par un moteur Kurtis-Kraft, a déclaré qu'un vent violent avait rendu la course plus difficile que jamais. Il a déclaré que des rafales faisaient parfois faire des bonds de six pieds à son automobile.



TONY PERCY, le vaillant boxeur de Drummondville, qui a emporté, hier soir, au Mont Saint-Louis sur Archie Monroe.

Tony Percy gagne

Tony Percy a remporté une belle victoire par décision hier soir, sur Archie Monroe, à l'Auditorium du Mont Saint-Louis, pour clôturer la saison locale à ce gymnase. Percy, qui a récemment perdu son titre de champion mi-moyen du Canada aux mains d'Alan McFater, était en grande forme. Cette victoire l'aidera sûrement à obtenir une autre chance pour le championnat.

La rencontre fut très enlevante et les spectateurs ont assisté à une belle séance de pugilat. Percy, qui s'était entraîné avec Carmen Basilio à Syracuse a ébranlé son adversaire à deux reprises, soit à la quatrième ronde et à l'avantage marqué, la décision n'a pas été unanime. En effet, l'arbitre Maxie Berger a donné un verdict de combat nul, accordant trois rondes à chacun des combattants et jugeant quatre rondes nulles. Les juges Rouk Bouchard et René Ouimet ont donné le verdict suivant: 5-2-3 et 5-4-1 en faveur du boxeur de Drummondville.

Dans les autres combats, Bernie Bobbs, un substitut, a causé une certaine surprise en l'emportant par décision sur l'idole locale, Baby Pallotti, qui est allé deux fois au plancher. Malgré qu'il soit allé au plancher pour un compte de huit secondes à la première ronde, Marcel Plau de Windsor Mills s'est rallié à un mis Bobby Robinson, de Cicero, N.Y., hors de combat, à 2,42 minutes du dernier engagement de leur rencontre de six rondes.

Ciesla jouera pour Chicago

MONTREAL (PC) — Les Canadiens de Montréal, de la Ligue de hockey Nationale, ont annoncé, hier, qu'ils abandonnent leurs droits sur les services de Hank Ciesla, le champion des compteurs de la Ligue Junior A de l'Ontario, la saison dernière. Ciesla portait les couleurs des Tepees de St-Catharines et la direction des Canadiens a déclaré qu'elle renonce à ses droits sur les services du jeune joueur à cause de la détermination de Ciesla de ne pas faire de l'insistance des Leafs à ce que leur réclamation de droits soit respectée. La semaine dernière, la direction des Black Hawks avait commencé à marchander pour obtenir l'option sur les services de Ciesla. Happy Day, le gérant général des Leafs, a finalement consenti à laisser Ciesla passer aux Hawks à condition que les Canadiens approuvent le transfert de Gary Collins, de Kitchener, aux Leafs, en échange pour les services de Bob Duncan, des Marlboros junior de Toronto, qui passera aux Canadiens.

Boston et Baltimore ont divisé

Boston, (AP) — Un circuit par Ted Williams, à la première partie d'un programme double, n'a pas suffi à faire gagner son club, puisque les Orioles de Baltimore l'ont emporté au compte de 8-3. Les Red Sox ont toutefois gagné la seconde, 8-1, grâce au beau travail au monticule de Ike Delock qui a tenu ses adversaires à quatre coups sûrs, devant 17,732 spectateurs.

AB	P	Cs	R	A
Baltimore	11	0	2	0
Boston	3	0	0	0
TOTAUX	14	0	2	0

AB	P	Cs	R	A
Baltimore	11	0	2	0
Boston	3	0	0	0
TOTAUX	14	0	2	0



Courses au Parc Richelieu CE SOIR A 8 h. 15 Les enfants au-dessous de 16 ans ne sont pas admis

Les Yankees divisent avec les Sénateurs de Washington

Washington, (AP) — Les Yankees ont compté un point à la 10e manche mais les Sénateurs ont croisé le marbre à deux reprises pour l'emporter par 3-2, dans la première partie d'un programme-double. Les joueurs de Casey Stengel se sont toutefois ralliés à la deuxième partie qu'ils ont gagnée par 5-3. Bob Porterfield fut le lanceur gagnant de la première et Tommy Byrne, lançant pour la première fois, depuis six semaines, fut victorieux dans la seconde.

AB	P	Cs	R	A
Yankees	1	0	0	0
Sénateurs	3	0	2	0
TOTAUX	4	0	2	0

Bob Lemon et Billy Pierce lancent bien pour leurs clubs

Chicago, (AP) — Les Indiens de Cleveland, avec Bob Lemon au monticule, ont facilement battu les White Sox de Chicago, par 9-1, dans la première partie d'un programme double, grâce à une offensive de 16 coups sûrs, dont des circuits par Al Rosen, Bobby Avila et Dave Philley. Mais Billy Pierce

AB	P	Cs	R	A
Indiens	16	0	0	0
White Sox	1	0	0	0
TOTAUX	17	0	0	0

LES CONJECTURES

Rien de bien nouveau n'a été apporté dans les conjectures que les Canadiens se donneront. Frank Selke n'a guère soufflé mot sur le choix éventuel. Tout indique que le choix ne sera fait que quelque temps après l'assemblée annuelle. Les noms que l'on mentionne, la succession d'Irvin sont toujours les mêmes: Roger Léger, instructeur des Cataractes de Shawinigan Falls, Bill Ray, instructeur

LES DELIBERATIONS

Les délibérations préliminaires ont commencé dès lundi soir alors que les représentants de la Ligue professionnelle du Québec et ceux de la Ligue professionnelle de l'Ouest, et George Slater, de la Ligue du Québec, assistaient à cette réunion.

À LA TV CE SOIR!

Après l'accident fatal qui a entraîné la mort de Vukovich, l'auto de McGrath a commencé à mal fonctionner. Les bougies d'allumage ont fait défaut et McGrath s'est retiré à la 54e étape. Jim Bryan, qui a été en première place pendant 31 étapes, a dû se retirer à la 56e. Art Cross, qui fut en avant pendant 25 étapes, a également été victime de la mécanique fautive de son auto et a dû abandonner l'épreuve à la 168e étape. Tony Bettenhauser, de Tinley Park, Illinois, s'est classé deuxième et Jimmy Davies, de Pacoima, Californie, a pris la troisième place. Vint ensuite Johnny Thomson, de Springfield, Mass.

MELCHERS
distillateurs de produits de grande qualité.
Genièvre, Dry Gins et véritables Rye Whiskies.

COLUMBUS vs ROYALX
CBFT-9 P.M.
Commentaires par MICHEL NORMANDIN

DOU
UNE AUTRE PRÉSENTATION SPORTIVE DE

Toujours de bon goût
1715
Martell
Cognac Brandy
Mariell le Cognac de l'amitié

CAVALCADE SPORTIVE

par Gérard "Gerry" GOSSELIN

Le baseball, dans les grandes ligues, connaît des succès continus. Les assistances s'élèvent nombreuses aux joutes du dimanche et aux rencontres les plus contestées.

Il faut d'abord créer une atmosphère de succès. C'est ce qu'a compris Jack Kent Cooke à Toronto. Depuis longtemps il a fait sienne la formule que "le succès engendre le succès."

Les réunions de journalistes et les conférences de presse sont un moyen habile de centrer l'intérêt et d'efforcer l'enthousiasme de ceux qui d'un éclat de voix ou d'un coup de plume, peuvent "faire ou anéantir une organisation sportive."

Tout a concouru l'an dernier pour affliger nos Royaux d'une mauvaise saison. Tout indique cette année un renouveau d'intérêt. Les autorités du club ont marqué leur intérêt pour le client par une foule d'attentions nouvelles.

Les enfants sont les clients de demain tandis qu'en attirant les femmes, on force le mari ou le fiancé ou l'amant à venir avec.

Molson's Golden Ale advertisement featuring a rabbit logo and the text "LÉGÈRETÉ VOICI UNE NOUVELLE BIÈRE... une vraie bière, qui est à la fois plus légère et mieux équilibrée!"

Brooklyn gagne deux fois

Brooklyn, (AP) — Les Dodgers de première partie, par 8-4. Roy Campanella a fait compter trois points avec un circuit, pendant que Sandy Amoros y allait de deux doubles et Jim Gilliam d'un triple.

Table with 5 columns: Team, Ab, P, C, R, A. Rows for Brooklyn and Pittsburgh.

Willie Mays fait gagner les Giants. New-York, (AP) — Un circuit par Willie Mays, à la huitième manche, a donné une victoire de 6-5 aux Giants dans la première partie d'un programme-double, mais les Phillies, avec l'aide de Bob Kuzava ont gagné la seconde par 3-1.

Table with 5 columns: Team, Ab, P, C, R, A. Rows for Philadelphia and New-York.

Cianflone mène dans le circuit du président Gérard Thibeault. Peter Cianflone, 1er but du club Villery, domine les frappeurs de la ligue de baseball Montréal Royale Junior du président Gérard Thibeault.

Table with 5 columns: Team, Ab, P, C, R, A. Rows for Philadelphia and New-York.

Brownie Rosecraft, le point point de mire au Richelieu. Un ambleur de deux ans, à qui Gosse 10, Pem Caldwell; 5. Honpeful Rosecraft, Clarence Lockhart; 6. Casey Sullivan, Frank Church; 7. Little Captain, Marc Gings; 8. Maximilienne Royal, Réal ardiér.

LES SELECTIONS. 1. L.K.W., Miss Chantal, Show Guy. 2. Mistletoe W. Dillon the Great, Ginger Chips Belle.

Autres Parties. 1ère PARTIE. Columbus 101 000 000-2 6 1. Syracuse 000 220 00x-4 4 0.

2ème PARTIE. 1. Single Lee, François Leboeuf; 2. Success Counsel, Victor Lutman; 3. Faith Volo, Clarence Lockhart;

3ème PARTIE. 1. Helen Law, Réal Cournoyer; 2. Poleon Rosecraft, Russ Caldwell; 3. Peter G. Gratton, Keith Waples;

4ème PARTIE. 1. Doris Bunter, Ron Turcotte; 2. Tardal, Nen Dunlop; 3. Lou Lou Todd, Alcide Grisé; 4. Deer Diamond, F. St-Denis; 5. Star Guy Todd, Pem Caldwell; 6. Robert Havens, Allen Pacey; 7. Ila, Paul Blouin; 8. Flying Saucer, Wayne Turvey.

5ème PARTIE. 1. Miss Chantal, Albert Boucher; 2. Brownie Rosecraft, Paul Blouin; 3. Harry Prince, Yves Lachapelle; 4. L.K.W., Percy Robillard; 5. Hasty Scott, Gérard Dubé; 6. Guy Worth, Ernest Gevry; 7. Show Guy, Réal Cournoyer; 8. Rich Abbey, Marc Gings.

6ème PARTIE. 1. Single Lee, François Leboeuf; 2. Success Counsel, Victor Lutman; 3. Faith Volo, Clarence Lockhart; 4. Beatty Boy, Percy Robillard; 5. Leon Baker, Theo. Turcotte; 6. Bonnie Doone, Keith Waples; 7. Niles C. Gratton, Gerald Hess; 8. Betty-play, Rannie McDonald.

7ème PARTIE. 1. Helen Law, Réal Cournoyer; 2. Poleon Rosecraft, Russ Caldwell; 3. Peter G. Gratton, Keith Waples;

8ème PARTIE. 1. Doris Bunter, Ron Turcotte; 2. Tardal, Nen Dunlop; 3. Lou Lou Todd, Alcide Grisé; 4. Deer Diamond, F. St-Denis; 5. Star Guy Todd, Pem Caldwell; 6. Robert Havens, Allen Pacey; 7. Ila, Paul Blouin; 8. Flying Saucer, Wayne Turvey.

9ème PARTIE. 1. Miss Chantal, Albert Boucher; 2. Brownie Rosecraft, Paul Blouin; 3. Harry Prince, Yves Lachapelle; 4. L.K.W., Percy Robillard; 5. Hasty Scott, Gérard Dubé; 6. Guy Worth, Ernest Gevry; 7. Show Guy, Réal Cournoyer; 8. Rich Abbey, Marc Gings.

10ème PARTIE. 1. Single Lee, François Leboeuf; 2. Success Counsel, Victor Lutman; 3. Faith Volo, Clarence Lockhart; 4. Beatty Boy, Percy Robillard; 5. Leon Baker, Theo. Turcotte; 6. Bonnie Doone, Keith Waples; 7. Niles C. Gratton, Gerald Hess; 8. Betty-play, Rannie McDonald.

11ème PARTIE. 1. Helen Law, Réal Cournoyer; 2. Poleon Rosecraft, Russ Caldwell; 3. Peter G. Gratton, Keith Waples;

12ème PARTIE. 1. Doris Bunter, Ron Turcotte; 2. Tardal, Nen Dunlop; 3. Lou Lou Todd, Alcide Grisé; 4. Deer Diamond, F. St-Denis; 5. Star Guy Todd, Pem Caldwell; 6. Robert Havens, Allen Pacey; 7. Ila, Paul Blouin; 8. Flying Saucer, Wayne Turvey.

13ème PARTIE. 1. Miss Chantal, Albert Boucher; 2. Brownie Rosecraft, Paul Blouin; 3. Harry Prince, Yves Lachapelle; 4. L.K.W., Percy Robillard; 5. Hasty Scott, Gérard Dubé; 6. Guy Worth, Ernest Gevry; 7. Show Guy, Réal Cournoyer; 8. Rich Abbey, Marc Gings.



L'équipe midget de l'école Saint-Jacques a remporté le championnat de la ligue de ballon-panier du lub Saint-Laurent Kiwanis de la Palestre Nationale et s'est mérité ainsi le trophée perpétuel du docteur Albert Surprenant, ex-président général de la Palestre Nationale.

Peter Cianflone, 1er but du club Villery, domine les frappeurs de la ligue de baseball Montréal Royale Junior du président Gérard Thibeault.

Un ambleur de deux ans, à qui Gosse 10, Pem Caldwell; 5. Honpeful Rosecraft, Clarence Lockhart; 6. Casey Sullivan, Frank Church; 7. Little Captain, Marc Gings; 8. Maximilienne Royal, Réal ardiér.

LES SELECTIONS. 1. L.K.W., Miss Chantal, Show Guy. 2. Mistletoe W. Dillon the Great, Ginger Chips Belle.

Autres Parties. 1ère PARTIE. Columbus 101 000 000-2 6 1. Syracuse 000 220 00x-4 4 0.

2ème PARTIE. 1. Single Lee, François Leboeuf; 2. Success Counsel, Victor Lutman; 3. Faith Volo, Clarence Lockhart;

3ème PARTIE. 1. Helen Law, Réal Cournoyer; 2. Poleon Rosecraft, Russ Caldwell; 3. Peter G. Gratton, Keith Waples;

4ème PARTIE. 1. Doris Bunter, Ron Turcotte; 2. Tardal, Nen Dunlop; 3. Lou Lou Todd, Alcide Grisé; 4. Deer Diamond, F. St-Denis; 5. Star Guy Todd, Pem Caldwell; 6. Robert Havens, Allen Pacey; 7. Ila, Paul Blouin; 8. Flying Saucer, Wayne Turvey.

5ème PARTIE. 1. Miss Chantal, Albert Boucher; 2. Brownie Rosecraft, Paul Blouin; 3. Harry Prince, Yves Lachapelle; 4. L.K.W., Percy Robillard; 5. Hasty Scott, Gérard Dubé; 6. Guy Worth, Ernest Gevry; 7. Show Guy, Réal Cournoyer; 8. Rich Abbey, Marc Gings.

6ème PARTIE. 1. Single Lee, François Leboeuf; 2. Success Counsel, Victor Lutman; 3. Faith Volo, Clarence Lockhart; 4. Beatty Boy, Percy Robillard; 5. Leon Baker, Theo. Turcotte; 6. Bonnie Doone, Keith Waples; 7. Niles C. Gratton, Gerald Hess; 8. Betty-play, Rannie McDonald.

7ème PARTIE. 1. Helen Law, Réal Cournoyer; 2. Poleon Rosecraft, Russ Caldwell; 3. Peter G. Gratton, Keith Waples;

8ème PARTIE. 1. Doris Bunter, Ron Turcotte; 2. Tardal, Nen Dunlop; 3. Lou Lou Todd, Alcide Grisé; 4. Deer Diamond, F. St-Denis; 5. Star Guy Todd, Pem Caldwell; 6. Robert Havens, Allen Pacey; 7. Ila, Paul Blouin; 8. Flying Saucer, Wayne Turvey.

9ème PARTIE. 1. Miss Chantal, Albert Boucher; 2. Brownie Rosecraft, Paul Blouin; 3. Harry Prince, Yves Lachapelle; 4. L.K.W., Percy Robillard; 5. Hasty Scott, Gérard Dubé; 6. Guy Worth, Ernest Gevry; 7. Show Guy, Réal Cournoyer; 8. Rich Abbey, Marc Gings.

10ème PARTIE. 1. Single Lee, François Leboeuf; 2. Success Counsel, Victor Lutman; 3. Faith Volo, Clarence Lockhart; 4. Beatty Boy, Percy Robillard; 5. Leon Baker, Theo. Turcotte; 6. Bonnie Doone, Keith Waples; 7. Niles C. Gratton, Gerald Hess; 8. Betty-play, Rannie McDonald.

11ème PARTIE. 1. Helen Law, Réal Cournoyer; 2. Poleon Rosecraft, Russ Caldwell; 3. Peter G. Gratton, Keith Waples;

12ème PARTIE. 1. Doris Bunter, Ron Turcotte; 2. Tardal, Nen Dunlop; 3. Lou Lou Todd, Alcide Grisé; 4. Deer Diamond, F. St-Denis; 5. Star Guy Todd, Pem Caldwell; 6. Robert Havens, Allen Pacey; 7. Ila, Paul Blouin; 8. Flying Saucer, Wayne Turvey.

13ème PARTIE. 1. Miss Chantal, Albert Boucher; 2. Brownie Rosecraft, Paul Blouin; 3. Harry Prince, Yves Lachapelle; 4. L.K.W., Percy Robillard; 5. Hasty Scott, Gérard Dubé; 6. Guy Worth, Ernest Gevry; 7. Show Guy, Réal Cournoyer; 8. Rich Abbey, Marc Gings.

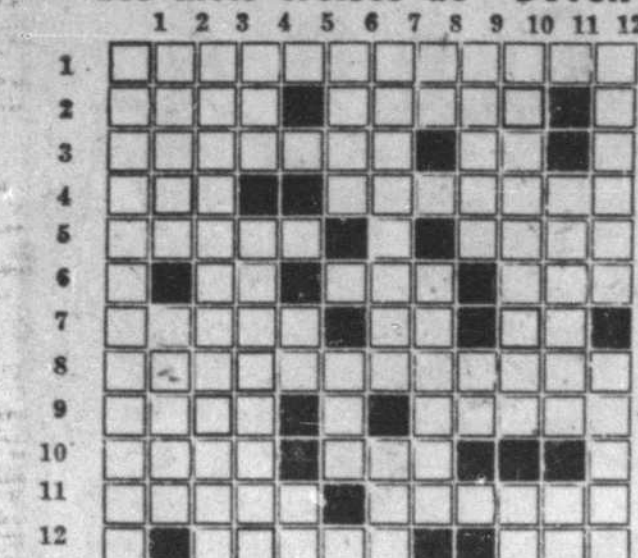
14ème PARTIE. 1. Single Lee, François Leboeuf; 2. Success Counsel, Victor Lutman; 3. Faith Volo, Clarence Lockhart; 4. Beatty Boy, Percy Robillard; 5. Leon Baker, Theo. Turcotte; 6. Bonnie Doone, Keith Waples; 7. Niles C. Gratton, Gerald Hess; 8. Betty-play, Rannie McDonald.

15ème PARTIE. 1. Helen Law, Réal Cournoyer; 2. Poleon Rosecraft, Russ Caldwell; 3. Peter G. Gratton, Keith Waples;

Advertisement for "Le plan VENTURE de la Marine" featuring a photo of three young men in naval uniforms and text describing a career path for young people.

Registration form for the "Le plan VENTURE de la Marine" program, including fields for name, address, and age.

Les mots croisés du "Devoir"



HORIZONTALEMENT

- 1—Action de retrancher
2—En mesure de — Qui n'existe qu'en imagination
3—Découper — Pronom
4—Fleuve d'Alsace — Il faisait un noir trafic
5—On peut voir son lit à Paris — Agit en justice
6—Supposition — Orient — Colère
7—Enervé — Fin d'infinifit — Préfixe
8—Que l'on ne peut supporter
9—D'un auxiliaire — Espagnol
10—Appel au secours (deux mots) — Connu
11—Vieux refus — Vint au monde
12—Pour le cavalier — Pronom

VERTICALEMENT

- 1—A quel on n'a rien à redire
2—Pierre précieuse — Nain de légende
3—Emplois
4—Dans la mer et la cuisine — Dans la pipe
5—Article arabe — Pronom
6—Moins encore que peu — Obtenus
7—Envoyer à quelqu'un — Moins que deux

problème d'hier



Liste de souscripteurs

- \$50. Le Petit Journal, Montréal.
\$25. Roland Thérien, Montréal. Alex Champagne, Montréal.
\$15. M. le curé Euclide Théberge, Marieville. Les Pères Rédemptoristes, Montréal. Philias Paquin, Montréal. Les Vicaires de Notre-Dame-de-Lévis. Collège de St-Joseph, Berthierville.
\$10. Anonyme. Personnel de la Ferme Expérimentale, Ass.
Anonyme. Gaëtan Robert, Montréal. Laurent Trudel, notaire, Montréal. Emile Laurence, Québec. Un vieil ami de M. Henri Bourassa, Mtl. Missionnaires Montfortains, Lauzon. André Parenteau, Dr, Trois-Rivières.
Dr C. Bissonnet, Montréal. Yvon Charron, ptre, Montréal. Mgr J.-A. Champagne, Montréal. Henri Brats, Montréal. André Fauteux, Montréal. R. Daoust, ptre, Ste-Justine de Newton.
Paule Massé, Montréal. Ass. des Comm. Sécolaires de l'Archidiocèse de Sherbrooke. Un agronome. Yvon Bock, avocat, Montréal. Missionnaires du Sacré-Coeur, Québec.
I. C. Favreau, MD, Montréal.
\$5. E. Durocher, ptre, Assomption. Bernard Durocher, ptre, L'Assomption. Synd. Nat. des Chantiers de St-Fite. Wilfrid Vachon, ptre, Québec. Raïs & Frère, Montréal. J. Dumontier, Montréal.
Anonyme. Alvin Girouard, ptre, St-Jean. Trépanier, ptre, Cap au Rosier.
Anonyme. Gérard Benoit, ptre, Québec. Joc. St-Jean-Baptiste, section féminine.
Re-Jeanne d'Arc, Sherbrooke. Serger de Paris Lée, Montréal. Pères Rédemptoristes, Escourt, (s.l.).
Joc. St-Jean-Baptiste de Chambly. Lionel Gascon, Montréal.
Moins de \$5. Gérard Lalonde, ptre, Montréal. M. Vanier, Cap-St-Martin. André Pilon, Assomption. Lucien Bergeron, Assomption. Pronovost, Verdun. Marcel Couture, Asbestos. Jean-Marie Garant, ptre, Québec.

LETTRÉ D'OTTAWA

Les chemins de fer nationaux et le transport routier

MM. Gagnon, Poulin et Dufresne ne veulent pas qu'ils jouissent de privilèges spéciaux dans le Québec. par Pierre VIGEANT

Ottawa, 30 — Les députés oppositionnistes du Québec ont engagé la lutte contre le projet de loi qui codifie toute la législation touchant les chemins de fer nationaux. Ce n'est pas contre l'ensemble du projet qu'ils en ont, mais contre les clauses qui permettraient au réseau d'Etat de créer des services de transport par autobus et par camions en s'adressant à la Commission fédérale des Chemins de fer.

Lorsque le projet de loi a subi la deuxième lecture la semaine dernière, trois d'entre eux l'ont dénoncé — MM. Paul-Edmond Gagnon, député indépendant de Chicoutimi, le Dr Raoul Poulin, député indépendant de Beauce, et Wilfrid Dufresne, député conservateur de Québec-Ouest. Ils ont invoqué à la fois l'argument de l'autonomie provinciale et celui de la protection des propriétaires indépendants d'autobus et de camions. Ils n'y sont pas allés de main morte contre les chemins de fer nationaux auxquels ils ont reproché une fois de plus son refus de construire la ligne Chibougamau-Saint-Félicien et le nom impopulaire donné au nouvel hôtel de Montréal.

Pour sa part, M. Gagnon a saisi l'occasion de rappeler tous les griefs de la région de Chicoutimi-Lac-Saint-Jean qu'il représente contre les chemins de fer Nationaux. Il a parlé de la voie désuète qui fait que les trains mettent 12 heures à parcourir 300 milles, du manque de confort des wagons et des gares de la région, du nombre de passages à niveau dans la ville de Chicoutimi.

"Je m'oppose à la mesure, dit M. Gagnon, parce qu'elle comporte des empiétements sur les droits provinciaux et aussi parce qu'elle nous fait gravir un échelon de plus

vers le paradis artificiel des socialistes et leur paternalisme d'Etat."

"Le réseau d'Etat, a-t-il ajouté, n'est pas actuellement capable de s'administrer avec profit; c'est une entreprise malade, de l'aveu du vice-président proposé aux recherches, M. Fairweather. On ne médiera pas à ses maux en lui donnant le pouvoir d'entrer dans le domaine du transport par camion et autobus. Ses dirigeants trouveront là une autre occasion d'accumuler des déficits. Ils viennent de construire à Montréal un nouvel hôtel qui devrait incidemment porter le nom de Château-Maisonnette et ils ont décidé de le louer à des capitalistes américains. Fera-t-on la même chose avec les lignes d'autobus et de camions que l'on se propose de créer sous l'empire de la loi proposée? Le réseau d'Etat grève déjà suffisamment les contribuables canadiens, on ne devrait pas lui fournir les moyens de les écraser davantage."

M. le Dr Poulin a reproché au projet de loi de soustraire à l'autorité provinciale les lignes d'autobus, de camions et autres modes de transport routier exploités par les chemins de fer nationaux. Ce sont tout de même les législatures provinciales, dit-il, qui ont la responsabilité des lois régissant le transport et la circulation dans les limites de la province. Il tâche onéreuse de construire et de maintenir un système routier extrêmement coûteux pour les administrations provinciales et municipales.

"Quand on connaît les ambitions parfois démesurées des dirigeants du réseau d'Etat, on est en droit de se demander si les nouvelles organisations de transport autorisées par la nouvelle loi ne finiront pas



A en jurer à leur mise réjouie, ces Esquimaux sont contents de recevoir de la visite. Les visiteurs sont ici deux aviateurs du C.A.R.C., le lieutenant d'aviation G.-J. Tucker (à gauche) et le caporal A.-M. MacKay, de St-Jean, Terre-Neuve, qui en ont de bien bonnes à raconter aux Esquimaux. Cette photo a été prise au cours d'une mission de ravitaillement d'un poste de radar dans le nord du Canada. (Photo du ministère de la Défense nationale)

Et nous serions alors en face d'une situation étrange et anormale où l'autorité provinciale, dans un domaine très important qui lui est propre, serait devenue pratiquement inefficace et inopérante parce qu'elle ne pourrait pas s'exercer sur une partie considérable de son champ d'action qui serait tombé sous la juridiction d'un autre corps politique. Même si le projet de loi ne risquait pas de faciliter la créa-

tion d'une enclave dans le domaine de l'autonomie provinciale, il devrait être rejeté comme mesure socialiste qui ne corrigera en rien les quelques abus et inconvénients du système actuel. "Bien au contraire, de conclure M. Poulin, la mesure créerait une concurrence déloyale à l'initiative privée qui a fait de grands sacrifi-

ces pour organiser un régime convenable et elle ferait payer par les contribuables les déficits encourus par un concurrent dont l'administration est souvent déficitaire et qui au lieu de payer lui-même pour ses propres erreurs les fait solder par les contribuables. Pour un grand nombre de petites localités et d'endroits difficiles d'accès, il est à craindre que les lignes des chemins de fer nationaux ne fonc-

des concurrents modestes qui ont le mérite de vivre par eux-mêmes en rendant des services à la population. Si les chemins de fer nationaux sont atteints de la fièvre de l'expansion, qu'ils exécutent les travaux urgents dans leur domaine propre, par exemple la construction de la ligne Chibougamau-Saint-Félicien."

(Suite à la page 5)

HEURES D'AFFAIRES

9 h. 30 à 5 h. 30 samedi compris • Ouverts jusqu'à 9 h. 30 le vendredi soir

Chez Dupuis Frères le magasin de la famille canadienne



SCOUTS

"soyez prêts"

Dupuis vous offre tout l'équipement nécessaire à prix avantageux avant votre départ pour le camp

- POPOTE 2.95 aluminium — 5 pièces
GOURDE 2.75 aluminium gainée drap
COUTELLERIE .89 et 1.95 couteau — fourchette — cullier
CANIF DE POCHE .89 à 4.59
HACHETTES 1.89 ETUI de cuir .89 manche bois
COUTEAUX 1.59 à 4.50 de chasse avec étui
LAMPES DE POCHE chacune 1.00 3 teintes
SACS DE COUCHAGE 13.95

DUPUIS — rez-de-chaussée — DeMontigny



DUPUIS — rez-de-chaussée — St-Christophe

TERRAIN DE STATIONNEMENT DUPUIS

situé rue DeMontigny angle St-Timothée, à quelques pas seulement de nos magasins.

.25 les deux premières heures .10 chaque heure additionnelle



chemisettes

"POLO"

pour hommes (P.M.G.)

2.95

Léger jersey acétate (Rayonne) en beige, noir, jaune, gris, marine, bleu pâle. Manches courtes, devant 3 boutons, pochette.

Ayez-en plusieurs pour varier et changer à volonté le tricot, donner l'effet d'un quadrillé de même ton.



culottes shorts

"FAIRWAY"

4.95

Pour hommes et jeunes gens Gabardine de coton en marine, blanc, beige, sable, ceinture : 30 à 44. Coton "Sanforized". Culotte de longueur moyenne pour le sport, le chapelet. Ceinture avec élastique au dos le devant à glissière, 3 pochettes. Trois plis sur le devant accordant plus de confort.



ensembles d'été

le blazer: 32.50

pantalon: 11.50

TOUS LES JEUNES HOMMES AINSI QUE LES ETUDIANT A L'UNIVERSITE... EN VACANCES ADOPTENT PAREIL ENSEMBLE TOUJOURS PRATIQUE... D'APPARENCE SOIGNEE.

LE BLAZER

flanelle tout laine, bleu marine importée d'Angleterre. Devant droit ou croisé, doublure jusqu'à moitié. Poches appliquées boutons simili-perles. Poitrine 35 à 42, en bleu.

LE PANTALON

avec plis à la taille — glissière — 5 poches — passe-croisures dégagés, flanelle tout laine anglaise, nuance gris moyen. Tailles 28 à 44.

DUPUIS — rez-de-chaussée — St-Christophe